

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université De Blida 1



Institut D'architecture et d'urbanisme

Mémoire de fin d'études en vue d'obtention du diplôme d'Architecte d'Etat

Projet : Conception d'un ensemble d'Habitat Intégré à Blida

Réalisé par : TAYABI Mohamed Nazim.

HAOUCHE Kaci.

Encadre par : Mr AIT SAADI .H

Année Universitaire: 2014/2015

Remerciements

Tout le mérite revient à Dieu

*Le tout puissant, pour nous avoir donné, santé, courage,
patience et volonté.*

Nous tenons ensuite à remercier en particulier :

*Monsieur AIT SAADI notre promoteur, pour tous ses
conseils judicieux, sa disponibilité et sa grande patience ;*

*Nous plus vifs remerciements vont aussi à nos parents pour leurs
soutiens et leurs encouragements*

Pour la réalisation de ce travail.

Sommaire

Approche introductive:

1.1 - Introduction.....	P1
1.2 -PROBLIMATIQUE GENERALE.....	P1
1.3 - Choix de thème.....	P2

Chapitre I : Approche théorique

I.1. Présentation du thème

-Introduction.....	P2
--------------------	----

I.2. DEFINITIONS GENERALES :

I.2.1. Habitat.....	P3
I.2.2. Habiter.....	P3
I.2.3. Habitation.....	P3
I.2.4. Logement.....	P4
I.2.5. Les zones d'habitat.....	P6
I.2.6. L'habitat collectif.....	P7
I.2.7. L'habitat individuel.....	P7
I.2.8. L'habitat semi collectif.....	P8
I.2.9. L'Unité d'Habitation.....	P8
I.2.10. Le Groupement d'Habitation.....	P8
I.2.11. L'Unité Résidentielle.....	P8
I.2.12. L'Unité de Voisinage.....	P8

I.3. Typologie de l'habitat:

1.3.1. L'habitat urbain.....	P10
1.3.2. L'habitat périurbain.....	P11
1.3.3. L'habitat rural.....	p11

I.4. LES ESPACES EXTERIEURS DE L'HABITAT

I.4.1. Principes d'organisations.....	p12
I.4.2. Les espaces extérieurs dans le logement.....	p12

I.5. LES ESPACES INTERIEURS DE L'HABITAT

• l'habitat et le cadre social.....	p14
-------------------------------------	-----

Chapitre II : Approche analytique

II.1. L'habitat dans le monde.....	P17
II.2. L'habitat en Algérie.....	P19
II.3. Analyse d un exemple.....	P25

Chapitre III : Approche contextuelle

Connaissance de la ville :

III.1. Données générales.....	P30
III.1.1. Situation nationale.....	P30
III.1.2. Situation régionale.....	P30
III.1.3. Situation intercommunale.....	P30
III.1.4. Climatologie.....	P31
III.1.5. Sismicité.....	P31
III.1.6. Vocation de la ville.....	P31
III.2. Schéma de structure.....	P32
III.2.1. Axes structurants.....	P32
III.2.2. Zoning.....	P33
-Conclusion.....	P34

Chapitre IV : Approche conceptuelle

IV.1. STRUCTURE URBAINE :

IV.1.1. Vocation de la ville.....	P36
• Schéma de structure de la ville.....	P37
• Identification des différents POS.....	P38
IV.1.2. Présentation du POS d'intervention.....	P39

• Situation du POS par rapport à la ville.....	P39
• Articulation du POS d'intervention avec les POS environnants.....	P40
• Schéma de structure du POS d'intervention.....	P41
• Schéma d'aménagement du POS d'intervention.....	P42

IV.2. LE TERRAIN :

• présentation du site.....	P43
• Morphologie et dimension du terrain.....	P44
• Accessibilité.....	P44

IV.3. LE PROJET :

• Fiche technique.....	P46
• Esprit générale du plan de masse.....	P47
• projet.....	P49
• Plan de masse.....	P68
• Conclusion générale.....	P70
• Bibliographie.....	P71



Dédicace

Je dédie ce modeste travail en signe de respect à mes chères parents Djamel et Houria qui m'ont toujours soutenus et encouragés pendant toute ma scolarité. À ma grande mère.

À mes chères sœurs, À mon chère frère Belkacem et également à toute la famille.

À tous mes tantes et tous mes oncles.

Tous les deux familles Tayabi et Aggoune.

À tous mes amis avec lesquels j'ai passé les plus belles années de ma vie et en particulier: Kaci, Bilal, Oussama, Omar, Mansour

Et Je dédie aussi à tous les étudiants de ma promotion

2014-2015.

Nazim

Approche introductive

1.1. Introduction:

« ...Les peuples meurent, les civilisations passent, ainsi que les empires périssent...mais,l'unique révélation du niveau civilisationnel est bien leur architecture. »
Ricardo Bofill

La ville désigne généralement tout groupement d'une population relativement importante en même lieu. Elle se compose de plusieurs éléments dont l'habitat est l'un des plus importants, il constitue la matière première et fondatrice ; selon Mario Botta la ville est la maison de l'homme, c'est le lieu qui doit correspondre à la nature humaine de vivre en collectivité. Elle est aussi un œuvre du temps, la fabrication de la ville se fait lentement d'une manière longue et complexe, se traduit par la continuité de ses éléments constituant un organisme cohérent d'une infinité d'événements spatiaux qui le rendent confortable, signifiant et inoubliable, ou l'habitat comme contenu contribue à élever la qualité de cet organisme, non seulement par son prix plus ou moins cher de celui d'autres bâtiments, mais aussi par la spécificité que offre son architecture, ses différents composants et les événements déroulant à l'intérieur. Dans les pays du tiers monde, la production de logement n'a pas pu être proportionnelle à la demande catalysée par l'accroissement démographique et l'exode rural.

L'excédent de cette demande s'est permis de s'entasser dans des habitations surpeuplées ou de s'offrir des taudis aux abords des grandes villes où toute commodité est absente. Au moment où dans les villes des pays développés, la réflexion en matière d'habitat est d'ordre qualitatif, dans les villes des pays sous-développés la préoccupation est encore à l'aspect quantitatif de l'habitat, comment construire rapidement et en grande quantité pour réduire la demande, sans cesse et croissante.

L'habitat collectif c'est un type qui s'adapte très bien à une production industrielle et à des méthodes de planification de réalisation et de gestion centralisées, dans ce cas la participation des occupants se réduit à un minimum.

1.2. Problématique générale:

De nos jours, le problème de l'urbanisme et de l'habitat est l'un des soucis majeurs que soulève le monde contemporain. Ce phénomène influe de même sur les gens qui ont le pouvoir de décision, c'est-à-dire les politiciens, les planificateurs et les architectes. Ainsi donc le problème de l'habitat se pose avec acuité à travers tous les pays du monde en rapport avec les différences et les exigences de chacun selon leurs évolutions. Notre sensibilité à ce thème a été générée par notre propre vécu quotidien : En effet l'habitats actuels ne soucient pas, au delà de l'action de loger, cela veut dire que l'habitat n'est pas extensible (l'absence totale des espaces de convivialité : repos

,regroupement ,d'échange ,loisir ...) Cela mets l'habitant dans le faite accomplie de s'adapter a son logements sans pour autant de satisfaire ces besoins vitaux et pratique. Le problème qui ce pose entre qualité, quantité et l'absence de l'identité culturel.

Il ne s'agit pas pour nous de designer les actions, initiatives ou investissements qui peuvent jouer un rôle dans les bâtis existants pour corriger, une anomie ici , réduire ou annihiler une violence là, détruire, modifier ou minimiser les effets des formes hors normes sociales actuelles mais de prendre acte des dysfonctionnements à tous les niveaux, pour nous engager. Cela nous emmène à nous poser plusieurs questions:

- Quelles sont les opérations de développement pour cette périphérie afin d'améliorer l'image de l'entrée de la ville et contribuer a la qualité de l'image urbaine de la ville de

BLIDA.

- Que faut-il faire donc en rapport avec le spectre social caractéristique de notre pays ?
- comment peut-on offrir le bien-être à notre zone à travers un habitat luxe ?
- Comment peut-on intégrer un groupement d'habitat dans ce site avec toutes ses potentialités et ses contraintes ?
- Quelle est l'importance et la part de la notion de durabilité accordée par les nouveaux modes de production du logement ?

1.3 Choix de thème:

L'architecture est née du besoin de l'humanité de s'abriter, elle est le reflet profond des motivations complexes des individus et des sociétés... habiter, est la première action qu'a fait l'homme pour assurer sa protection et ses besoins, c'est le concept le plus ancien de l'histoire de l'humanité, cette notion s'est développée pendant des milliers et milliers d'années. Habiter, est un champ qui reste à cultiver et qui présente l'un des projets les plus compliqués que peut rencontrer un architecte vu les différents impératifs.



Chapitre 1 : Approche théorique

I.1. Introduction :

- Chaque civilisation, nous laisse ses empreintes à travers ses différents mode de vie, et plus particulièrement à travers ses multiples formes d'habitat. Ce dernier est l'objet d'intenses recherches académiques car il nous renseigne d'une manière très fidèle l'organisation sociale de l'époque déterminée.
- Chaque époque, en fonction de sa culture, son milieu géographique et de ses connaissances techniques et technologiques réalise son habitat qui en fait répond expressément à ses propres besoins physiologiques, moraux, matériels et économiques.
- En ce qui nous concerne ; après son indépendance notre pays, de part sa considérable poussée démographiques, son exode rural, sa forte densité au Nord et l'élévation de son niveau de vie, son type d'habitat a connu et ne cesse de connaître un fort développement influencé par son environnement de culture interne (arabe, amazigh et musulman) et externe (monde occidental).
- l'habitat offre trois types de logement : individuel, semi collectif et collectif.
Le logement individuel reste pour le moment un luxe car il est très onéreux par rapport aux autres types, il est réservé à des ménages aisés.
- vu la rareté du foncier dû à la forte densification du Nord, la politique algérienne en matière de logements s'est orienté vers la production en masse de logements collectifs médiocres auxquels il est temps de procéder à une nouvelle approche qui apporte une réponse qualitative et quantitative aux besoins de confort de sécurité et de quiétude
Pour cela, dans notre projet, nous nous sommes penchés sur ce type d'habitat collectif qui s'est inspirée des dimensions géographiques, culturelles, économiques et sociales propre à la commune de Blida dans un esprit moderne d'où notre problématique :
- Comment améliorer le logement collectif afin d'offrir aux résidents le maximum de confort souhaité autant qu'une maison individuelle.

1.2.Définition générales:

1.2.1 Habitat :

- 1) aire dans le quelle vit une population.
- 2) mode de peuplement par l'homme des lieux ou il vit. Habitat rural urbain.
- 3) ensemble des conditions, des faits relatifs a l'habitation ou logement. Amélioration de l'habitat.
- 4) lieu habite par une population, ensemble de faits géographique relatifs a la résidence de l'homme (forme, emplacement, groupement des maisons).

1.2.2 Habiter :

- 1) c'est une action habituelle différente de loger, il ne s'agit pas d'occupe seulement physiquement des lieux, des espaces, il s'agit aussi et surtout de les habiter affectivement émotionnellement et socialement.
- 2) occupe par des habitants, des personnes.

1.2.3. Habitation :

- 1) fait d'habiter. Taxe d'habitation : impôt annule. Du par toute personne propriétaire
- 2) c'est l'élément prédominant de l'habitat, son aspect spécifique l'identifie, la notion d'habitation prend des expressions diversifiées : habitation -maison- domicile- villa- demeure- résidence- abri- logis- foyer- appartement ; les formes différentes sont la conséquence de l'environnement social, ont le même dénominateur commun suivant

- « L'habitat c'est l'espace architectonique destinée à une unité familiale ».
- 3) édifice (maison particulière ou immeuble) ou l'on habite.
 - 4) construction destinée au logement des personnes.
 - 5) immeuble de logement destine aux familles a revenus modestes.

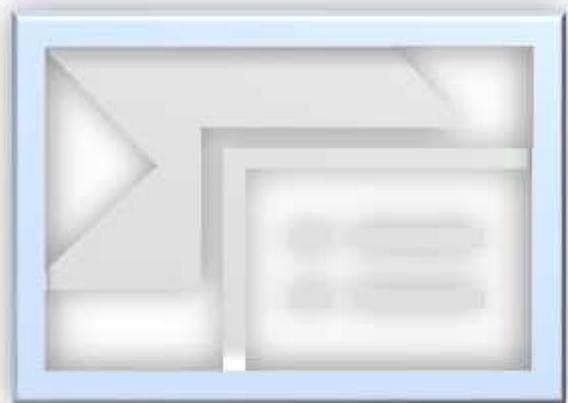
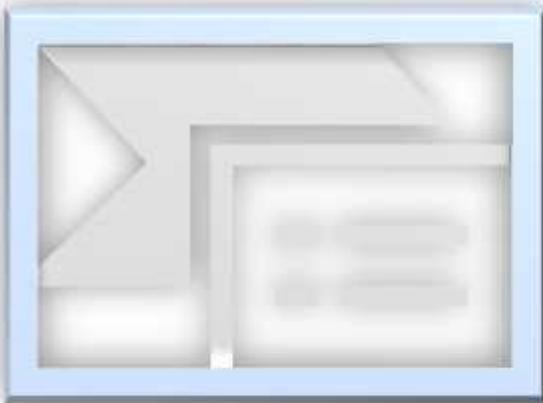
1.2.4. Logement :

1) l'unité d'habitation se fait marquer a travers des logements ou l'agencement de l'espace est très fonctionnel et ce principe est exprime par la taille des pièces d'une part, et l'utilisation des mobiliers intègres d'autre part.

2) Le dictionnaire encyclopédique (Larousse) définit le logement comme lieu d'habitation pour une ou plusieurs personnes vivant ensemble. Le Petit Robert le définit comme local à usage d'habitation et plus particulièrement : partie de maison ou d'immeuble ou l'on réside habituellement.

L'habitation se rapporte à un ensemble de logements. Nous utilisons l'expression (d'unité d'habitation) lorsqu'il s'agit d'un seul bâtiment et de (groupes d'habitations) lorsqu'il s'agit d'une série de bâtiments formant un tout constitue des logements. Donc le logement proprement dit se rapporte seulement à la maison, à l'appartement occupé par un ménage, soit isolement soit dans une unité ou un groupe d'habitations.

Un logement approprié nécessite une certaine adéquation entre son organisation et le mode de vie ou les souhaits de ses habitants.



-Séjour-

Les espaces intérieurs au logement :

Le séjour : Fait de séjourner : demeurer quelque temps dans un lieu. Espace existant dans les habitations dans lequel les personnes peuvent séjourner pour exercer différentes activités ou pour seulement se détendre.

Il peut changer d'une habitation à une autre, selon le type et la taille de cette dernière: allant de la pièce d'habitation qui sert à différents usages, jusqu'à l'existence de plusieurs séjours dans une seule et même maison.

La cuisine : C'est un espace où l'on prépare les aliments (repas), c'est aussi où la cellule familiale se regroupe au cour des repas pris en commun.

La chambre : Par définition, la chambre est un espace individuel nuit, dans laquelle l'individu retrouve toute son autonomie, mais cela n'exclus pas de partager cette pièce avec une autre personne (cas de la chambre des parents), ou plusieurs personnes (cas d'une chambre d'enfant ou d'amis).

SDB et WC :Espaces dans lesquels sont disposés des installations et équipements pour le soin corporel et de santé. Essentiellement composé de deux espaces le WC et la SALLE DE BAIN on les appelle aussi les SALLES D'EAU.

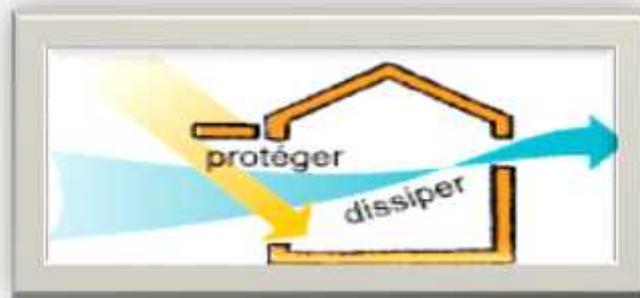
LE W-C: De l'anglais «water-closet» le lieu dans le quel on peut satisfaire ses besoins naturels. Il voit le jour au 14^{ème} siècle recommandé par les hygiénistes en 1880 et popularisé en 1930 en France.

LA SALLE DE BAIN: Pièce raccordée à l'eau courante et aménagée pour les besoins de la toilette corporelle.

Le 1^{er} bain date vers 2000 ans av J-C, lieu de prestige et de détente pour les romains.

Aujourd'hui le bain est un moment accordé à sa propreté.

Orientation optimale de logement:



-Orientation / Implantation-

Le confort d'été

- la conception architecturale doit mettre en œuvre toutes les opportunités pour limiter l'ensoleillement d'un bâtiment

-recherche l'ombre et favorise la ventilation naturelle par les ouvertures

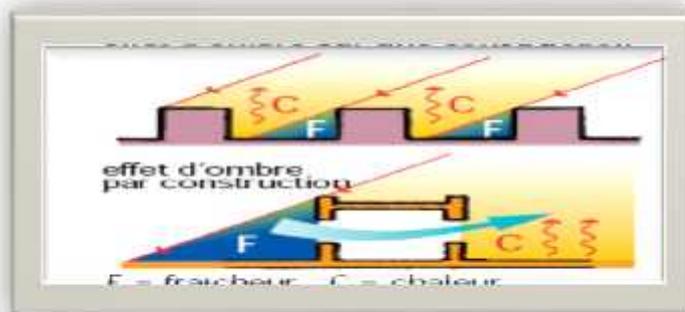
Le confort d'hiver

-le concepteur recherchera les apports solaires, la protection des vents dominants

Orientation sud à privilégier

- en été, une façade exposée au sud reçoit le plus faible ensoleillement hormis les orientations proches du nord

-en hiver, c'est elle qui reçoit le plus d'ensoleillement



Orientation et ombre:

Les formes architecturales des bâtiments engendrent des « masques » (vis-à-vis de l'ensoleillement) qui créent des ombres sur les façades à certaines heures de la journée, ces

ombres se traduisent par une diminution de la quantité d'énergie reçue sur la façade, cet affaiblissement énergétique peut s'exprimer par un coefficient de transmission (Facteur solaire f) En été, on souhaite obtenir des masques importants (f proche de 0) En hiver, on cherche l'inverse (F proche de 1)

1.2.5. Les zones d'habitat :

Nous considérons les blocs d'habitations, les garages, les chemins, les rues, les arbres, et les zones vertes comme des éléments composants de la zone d'habitat. C'est la combinaison de logements en immeubles d'habitations et en groupes de bâtiment, qui définit le caractère des zones d'habitat.

Les éléments qui relient les bâtiments sont des espaces libres aux utilisations diverses « publique, semi publique » il s'agit de rues, des chemins, de parkings, de zones vertes, de lieux de rencontre, de terrains de jeu ou de plusieurs de ces éléments combinés, en tout cas il s'agit d'une zone « communautaire » qui peut varier dans son utilisation et ses dimensions.

- les zones d'habitations se développent conformément aux besoins humains et aux socio économiques, éléments unitaire en même temps que très différents dans les diverses sociétés, ils sont définis par leur forme et le mode de vie humain.

1.2.6. L'habitat collectif :

L'immeuble d'habitation a plusieurs étages supérieurs à 3 niveaux et avec accès collectifs, c'est l'habitat le plus dense, il se trouve en général en zones urbaines, les espaces extérieurs sont collectifs.



Avantage :

- Consommation économique du terrain à bâtir - L'habitat collectif-
- Economie en ce qui concerne les frais pour la viabilité, les infrastructures techniques et la gestion.
- Construction et installation technique simples.
- Assez d'air et de lumière pour les logements.

Inconvénients :

- L'homogénéité de toutes les cellules d'habitation.
- L'impossibilité de pouvoir les adapter à des exigences différentes.
- L'anonymat.
- Le manque d'une communication directe entre l'habitation et l'extérieur qui dans la
- Stricte majorité des cas n'est qu'un espace anonyme d'écartement entre les barres de logements
- Souvent le manque d'une qualité esthétique de l'ensemble.

1.2.7. Habitat Semi Collectif :

Ce type d'habitation a des organisations tout à la fois proche de la maison individuelle par certaines qualités spatiales et proche de l'immeuble par l'organisation en appartement et leur regroupement (un type intermédiaire).



-Habitat Semi Collectif-

Il existe une définition réglementaire de ce terme « intermédiaire » qui se base sur cinq caractéristiques

- -Surface améliorée.
- -Une hauteur maximale de trois niveaux.
- -Un accès individuel.
- -Partie commune (réseaux...).
- -Densité de 40 logements / ha.

1.2.8. Habitat individuel :

Une tranche de construction qui repose directement sur le sol et sur lequel rien n'est posé d'autre que son propre toit. C'est le type d'habitation le plus recherché par ce qu'il offre des grandes surfaces très exposées aux vues, un maximum de liberté individuelle d'adaptation aux exigences de ses occupants



-Habitat individuel-

Avantages :

- *Domaine strictement privé.
- *Rapport intense avec l'espace extérieure, à proximité de la nature.

Inconvénients :

- *Une très grande consommation du terrain à bâtir
- *Une densité très peu élevée favorisant une individualisation de la vie privée, la vie communautaire et urbaine ne peut se développer facilement.
- *Coût élevé (viabilisation et construction)

1.2.9. UH : Unité d'habitation :

Bâtiment unique composé d'un ou plusieurs logements.

1.2.10. GH : Groupement d'habitation :

Ensemble de plusieurs unités d'habitation comprenant:

1-le réseau interne.

2-les parkings.

3-les espaces semi publics aménagés (terrains de jeux, espaces verts).

1.2.11. UR : Unité résidentielle :

UR : ->3700 habitants/7=500 logements

Ensemble de plusieurs GH pour une population de 3500HAB et comprend des équipements prévus par une grille :

1-enseignement primaire.

2-salle de consultation.

3-aire de jeux.

4-petits commerces.

1.2.12. UV : Unité de voisinages :

1-UV est l'unité d base de la structuration de l'habitat urbain c'est un ensemble résidentiel programmé, planifié, organisé spatialement de manière à assurer à une population déterminée, le déroulement correct des diverses fonctions d'habiter, de récréation de loisir, éventuellement accompagnées d'autre activités productives et tertiaire compatibles avec la fonction résidentielle dominante.

2-L'UV est un ensemble résidentiel programmé.

-le nombre de logements est déterminé selon la population admise, la taille de la famille, la densité résidentielle que l'on désire réaliser nous pensons et pouvons également préciser les espaces non bâtis avec leurs nature t leurs mode d'utilisation.

Ainsi que : les activités non bâties avec leurs natures et leurs mode d'utilisation.

Les activités non résidentielles, comportant des emplois dans les domaines productifs et tertiaires, tous ces éléments définis à partir des besoins sélectionnés et quantifiés pour une population donnée.

-L'**objectif** de l'unité de voisinage et d'assurer la distribution équilibrée des équipements.

-Le **rôle** de L'UV est d'assurer le déroulement correct des diverses fonctions de l'habitat et de loisirs à une population déterminée.

Unité de voisinage en Algérie :

PAYS	LOGEMET	HABITAT	TOL
ALGERIE	300	2000	6-7

L'unité de voisinage selon CNERU : Le caneur définie cinq types de villes.

Les villes/ Habitants	UH	UV	GUV	Q	GQ
12000	1200/160	4000/533	-		
35000	12050/167	5 000/667	1500/2000		
100000	1900/253	5700/760	11400/1520	33300/4440	
200000	2400/318	9520/1270	-	33300/4440	100000/1333
300000	2400/318	9570/1270	-	2400/3265	7200/9800

L'unité de voisinage selon M.T.P.C :

M.T.P.C : se compose de plusieurs groupements d'habitations accompagnés des équipements satisfaisants les besoins de la vie quotidienne :

- *socioculturel.
- *commerce.

L'unité de voisinage selon COMEDOR :

COMEDOR : groupements d'habitations pour 3000 habitants avec les équipements :

- *crèche.
- *jardins d'enfants.
- *école élémentaire.
- *dispensaire.
- *aires d jeux d'enfants.
- *jeux jeunes.

L'unité de voisinage selon CADAT :

CADAT : c'est un ensemble de 4 unités résidentielles donc pour $4 \times 3500 = 1400$ habitants.

Avec les équipements suivants :

- enseignements moyens.
- centre de santé.
- centre sportif.
- mosquée.
- administration.

	MTCP	COMEDOR	CADAT
U.H	**	**	**
G.H	**	**	
U.R			**
U.V	**	**	**

UV : constitue.

- Le milieu où se développent les contacts sociaux.
- La circulation intérieure à l'UV est exclusivement piétonnière.
- Le rayon de l'unité est de l'ordre de 350 m.
- Les parkings sont localisés à la périphérie.
- La capacité des équipements et infra structure qu'elle comporte :
 - le cadre naturel ou artificiel de son implantation. Mais situer dans son voisinage immédiat.
 - la structure d'âge de la population urbaine, l'occupation des logements ainsi que l'offre et la demande en prestations de services changeront continuellement pour ces raisons :
 - le nombre d'habitants par unité de voisinage sera compris dans la fourchette moyenne de 2500 à 500 hab.
 - la densité brute de l'unité de voisinage sera de 30 à 70 log / ha.
 - la réservation des terrains pour les équipements doit être assez grande.

L'UV se prête bien à être utilisée comme (un mode et moyen) de formation des espaces sociaux physique ou urbain contrôlable non seulement au niveau du planning des opérations complémentaires et intégrées accompagnement les diverses phases d'aménagements et l'urbanisation relatives à une agglomération.

Remarque :

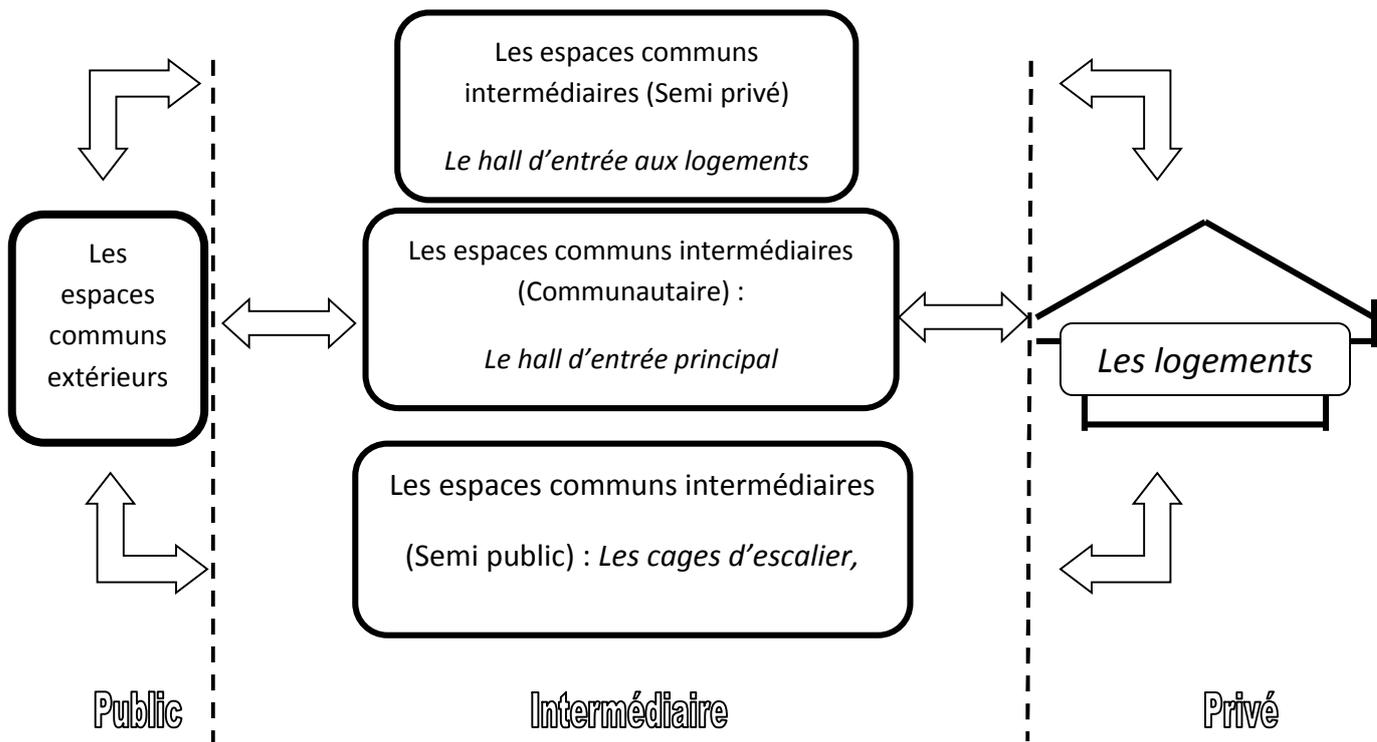
_l'unité de voisinage selon le ministère des T .P et de la construction :

UV : plusieurs GH=L'UR à 3500 habitants

_l'UV. Selon le COMEDOR

Hiérarchisation spatiale des espaces extérieurs

L'identification et positionnement des différents espaces communs par rapport à la structure spatiale.



Conclusion:

L'espace extérieur est constitué par l'ensemble des espaces publics et privés ces derniers représentent le support de la vie sociale: rencontre, distraction, circulation, il nécessite un traitement particulier car il est la partie la plus visible.

1.3. Typologie de l'habitat:

« C'est le mode de peuplement par l'homme des lieux où il vit, et également l'ensemble des conditions, des faits relatifs à l'habitation, il est donc à la fois urbanisme en tant que sciences pratique de l'organisation l'espace occupé par les collectivités humaines et logement proprement dit, qualifier et valoriser par ses occupants dans ses formes, sa construction, son financement, sa relation avec son environnement »

1.3.1. L'habitat urbain:

« *Les villes doivent fournir un abri à leurs habitants et les rendre en même temps heureux* »
- Aristote-

«..C'est le mode de peuplement par l'homme des lieux où il vit, et également l'ensemble des

conditions, des faits relatifs à l'habitation, il est donc à la fois urbanisme en tant que sciences pratique de l'organisation l'espace occupé par les collectivités humaines et logement proprement dit, qualifier et valoriser par ses occupants dans ses formes, sa construction, sa relation avec son environnement ... ».

Selon: ZUCHELL: l'habitat urbain se compose de:

-L'espace résidentiel (l'habitation et les espaces accessoires).

- L'espace réservé aux services.

- L'espace réservé aux activités intégrées compatible avec la fonction résidentielle.

- Situés au cœur de la ville, les anciens quartiers offrent des

conditions intéressantes d'habitat, du fait de la proximité des services ,Dans toute la mesure du possible, il convient de valoriser.

I.3.2. L'habitat périurbain:

A l'instar de certains grands lotifs en ville, des quartiers entiers d'habitation collective en situation périphérique, présentent aussi :

Souvent, un cadre de vie banlieusard sans âme, avec néanmoins pour atout des vues exceptionnelles sur le lac et les alpes. Il manque cependant des

éléments de cohésion sociale, tels que lieux de rencontre, activités de proximité, etc. Le décor architectural manque parfois d'originalité. Les rénovations et transformations fournissent dès lors des occasions de réhabilitation architecturale, qu'il conviendra de promouvoir. De même, la requalification des espaces extérieurs publics et privés sera mise à contribution. Une meilleure évaluation quantitative et qualitative est indispensable pour ce type d'habitat, généralement trop dense

I.3.3. L'habitat rural :

Il se développe hors de l'aire urbanisée, en ordre dispersé. Colonisant généralement des anciens ruraux, il offre des conditions d'habitat privilégiées, malgré la rareté des équipements et services. Dans toutes les situations, ce mode de logement tire parti d'un environnement intéressant, bientôt en harmonie au site, bientôt en décalage. Une bonne compréhension des composantes majeures du site, ainsi que des caractéristiques de l'architecture locale permettent des choix adéquats d'échelles, matériaux, couleurs et végétaux

I.4. Les espaces extérieurs de l'habitat :

1/Définition:

L'espace extérieur est constitué de l'ensemble des espaces publics et privés, ces derniers représentent le support de la vie sociale: rencontre, distraction, circulation, ils nécessitent un traitement particulier car il est la partie la plus visible. L'espace extérieur est constitué de 4 principaux espaces.

- Espace vert :

-E de végétation - E de détente et de rencontre

Espace de jeux :

- E de sportif - E de éducatif - E de distractif

- Espace de service :

-E de collecte des ordures ménagère - E de mobilier urbain

-Espace de déplacement :

-c de mécanique -c de piétonne - parking

2/Les accès : L'interaction entre espace public et habitat définit la typologie et la dimension des places, rues et passages qui mènent aux diverses portes d'entrée, symbole du sentiment d'être chez soi. L'espace public est à l'échelle des habitations auxquelles il donne accès et doit par sa forme réagir à la typologie de l'habitat.

3/Les plaines de jeux : La situation et l'équipement de ces zones correspondent à des critères particuliers selon le type des usagers et leur tranche d'âge. Elles focalisent une vie publique particulièrement sensible et doivent être traitées avec un soin adapté soit dans des espaces verts d'envergure soit dans des zones à l'échelle réduite en relation directe avec l'habitat. Cependant le quartier entier est un espace de découverte et d'apprentissage inépuisable pour les enfants et les jeunes. Ce sont des espaces comportant des terrains spécialisés en fonction de l'âge de l'enfant et de la pratique des jeux variés, spontanés ou organisés, individuels ou collectifs.

4/Les jardins :

La fonction du jardin diffère en fonction de sa situation par rapport aux espaces intérieurs de l'habitat. C'est une zone tampon essentielle entre espace public et privé ou prolongation dans la nature de l'espace habité intérieur.

5/Le stationnement: La voiture occupe des surfaces précieuses à l'arrêt et en mouvement au détriment des autres acteurs comme le piéton, les enfants ou le cycliste. Les anciennes structures subissent souvent sa loi alors que pour les nouveaux quartiers une intégration fonctionnelle et discrète est impérative.

1.4.1. Principe d'organisation des espaces extérieurs:

Les espaces architecturaux et urbains ne sont pas neutres, ils dépendent du lieu, de leur position et de leur aménagement, Ils possèdent des caractères sociaux qui déterminent, permettent ou interdisent. Les caractéristiques de base contrastant de l'organisation de **l'espace sont:**

Le domaine absolument « *privé* » de l'intérieur du logement qui est accessible aux membres du ménage et leurs hôtes seulement.

Le domaine absolument « *public* » de l'espace urbain des rues, des places et des espaces libres, qui sont accessibles à tous. Entre ces domaines, il y a toute une série de zones de transition différentes entre individus et sociétés.

Les espaces (*semi privés*) de la terrasse, de la loggia, de la cour ou du jardin, qui servent comme extension du domaine privé intérieur.

Les espaces « *semi-publics* » de la zone d'accès de la cour ou l'entrée de l'immeuble, c'est à dire les lieux de contact et de communication informels entre les voisins, les

-C'est la pièce polyvalente par excellence et le centre incontournable de toute organisation dans un logement, il peut être disposé à l'entrée de l'unité desservi directement par le hall d'entrée.

Surface :

-La surface minimale du séjour est de 20m² et peut atteindre 40m², avec un prolongement extérieur: Terrasse ou balcon.

-Le Séjour doit être obligatoirement éclairé en lumière naturelle, son ouverture sur la façade est plus importante, il nécessite un maximum d'éclairage naturel

-Cuisine-

5.6.2.4. La cuisine :

Définition:

- La cuisine est un lieu de travail à l'intérieur de la maison, mais également un endroit où la ménagère passe beaucoup de temps, plusieurs heures par jour.

Pour une cuisine fonctionnel il faut veiller à :

-De bon enchaînement des tâches, place suffisante pour les mouvements, adaptation de la hauteur du plan de travail.

- La position des ouvertures près du plan de travail

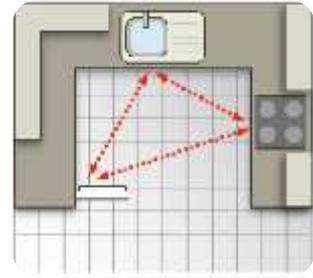


-La cuisine doit avoir une vue sur la porte d'entrée ou sur les espaces extérieurs.

Le triangle de travail :

- La partie la plus importante des tâches dans la cuisine tient dans un "triangle" reliant l'évier, le réfrigérateur et le plan de cuisson.

L'addition de ses trois côtés doit se situer entre **3,50 m** et **7m** au total pour être efficace.



5.6.2.5. Salle de bain et toilette : -Le local sanitaire est un espace dans lequel sont disposés des installations et équipements pour les soins corporels et de santé.

Il est recommandé pour le sanitaire de :

- Pour les logements dont le nombre de pièces dépasse trois(03), on doit prévoir un point d'eau au niveau d'une chambre.
- Le nombre de SDB dépend de l'importance du logement (Haut standing, à caractère social...).
- Pour les logements en duplex un WC est nécessaire au niveau de l'espace jour.
- Un lave mains est obligatoire dans le WC plus des équipements habituels.
- En règle générale, ils devraient bénéficier de lumière et d'aération naturelle Pour le haut standing.

Aménagement WC	Surface
Un siège à l'anglaise +surface d'utilisation	60 x 100
Un lavabo	50 x 60
Surface d'utilisation	50 x 60
Surface de circulation	0.80m ²
Surface totale minimale	1.76m ²
Surface totale	2.00 m ²

-Aménagement WC-

Aménagement SDB	Surface
Un lavabo	0.60m ²
Une baignoire	1.45m ²
Espace de rangements	1.00m ²
Surface de travail	2.50m ²
Surface de circulation	4.00m ²
Surface totale	10.00 m ²

-Aménagement SDB-

5.6.2.6. Les chambres :

Définition: La chambre est un endroit où on doit se sentir bien. Elle doit inspirer le repos et la sérénité pour un sommeil réparateur, et assure, l'intimité pour chacun « parent ou enfant » nous avons opté pour des chambres où on peut dormir et travailler et aussi des chambres où on peut juste dormir avec un espace de travail à part pour tous les enfants.

Aménagement des chambres simples:

Aménagements	Surfaces
Un Lit	2.20m ²
Une armoire (1.2X0.6)	0.72m ²
Un bureau	2.00m ²
Un espace de rangement	1.00m ²
Surface de circulation	14.00m ²
Surface totale	20.00m ²



- Les chambres-

L'habitat et le cadre social :

1. **Relation social** : dans l'habitation le contenant, (le logis) doit être en harmonie avec le contenu (la famille et façon de vivre)...la façon de vivre des gens est conditionnée par des facteurs qui sont déterminés, permanents et universels, et d'autre qui sont indéterminés constamment changeants (temps) et différent suivant les milieux sociaux et naturels (lieu).

2. **l'intimité** : le grand besoin d'intimité dans différents domaines implique séparation du public bryant du privé, la vie intérieure de celle de l'extérieur

- assurer l'intimité familiale dans l'habitat aujourd'hui, c'est répondre au problème dans son ensemble, l'intimité fondamentale dans la famille algérienne, d'où en établait des relations contrôlable pour séparer le public du privé (extérieur et intérieur).

3. **Hygiène** : avec l'accélération dans le système du besoin de s'abriter, le monde a considéré ainsi l'habitation comme seulement une machine à vivre, cette façon de faire a été mis au

point par les nouvelles artificiels. Puisant des énergies non renouvelables et polluantes (pétrole, gaz, électricité). Cette expérience présente un échec tant sur le plan économique...

Conclusion :

-L'espace est une pâte que l'être humain forme pour satisfaire ses besoins biologiques et pratiques, mais si l'espace a un caractère fixe il devient le moule qui façonne le comportement humain.

W .Churchill a dit : « *Nous donnons des formes à nos constructions, et, à leur tour, elles nous forment* ».

Victor Hugo a écrit : « **on pouvait presque dire qu'il en avait pris la forme comme colimaçon prend la forme de sa coquille .c'était sa demeure, son trou, son enveloppe, il y adhérait en quelque sorte comme la tortue en son écaille...** » Bachelard Gaston la

dans la poétique de l'espace ¹¹

Hassan Fathi dit : « **les constructions prennent la forme multidimensionnelle de la société, comme une chaussure prend la forme particulière du pied** »

L'habitant en se référant à ses modèles, organise son espace suivant un certain nombre d'oppositions : privé/public, dehors/dedans, propre/sale, masculin/féminin, parents/enfants, montré/caché...etc.

Chapitre II : Approche analytique

II.1. L'habitat dans le monde:

Introduction :

L'habitat dans le monde est l'un des soucis majeurs et primordiaux des états, il continue à préoccuper les pays industrialisés comme la France, l'Angleterre les USA. Pour avoir une bonne qualité environnementale de l'autre coté le tiers monde subit un immense problème de besoin et de quantité de logement à cause de manque de perspective et de planification. La question qui se pose quelles sont les qualités qu'on cherche dans un monde moderne et comment peut on résoudre les problèmes des pays sous-développés ? Aussi la question de la densification qui est une question d'actualité Abordée à travers le nouveau concept du renouvellement urbain, de la maîtrise de l'étalement urbain, de la rénovation urbaine, donc c'est quoi la densification urbaine ? Quel est son objectif, comment elle se présente et pour quels buts ?

-Exemple des nouvelles tendances de l'habitat dans le monde :

-ZAC de Bonne (Grenoble– France):

L'organisation générale du projet proposé répond aux objectifs d'aménagement de la ville de Grenoble. Le projet cherche à organiser dans l'espace la relation entre la fonction résidentielle et le développement des fonctions centrales en rapport avec l'hypocentre et le quartier Champnonnet.



-ZAC de Bonne (Grenoble– France)-

1-Description du projet :

Construit sur 8,5 hectares d'anciennes casernes, la ZAC de Bonne est située à proximité du centre de Grenoble et prévoit, d'ici 2010, de fournir 850 appartements dont 35% à 40% de logements sociaux ; 15 000 m² dédiés aux commerces, loisirs et services avec la création de 30 nouveaux commerces, 6000m² de bureaux neufs et rénovés et un hôtel 3 étoiles. Il comprend une école primaire et une cantine scolaire, des logements étudiants et une maison pour personnes âgées. 5 hectares d'espaces verts se situent au cœur de ce nouveau quartier. Le projet a débuté en 2001 et s'est organisé dès le départ en étroite coopération entre tous les intervenants : urbanistes, constructeurs, syndicats et associations de quartier ainsi que les Grenoblois.

2-Les objectifs visés:

L'objectif est de réduire de 30 à 40% la consommation d'énergie par rapport aux standards applicables en construction :

- Les logements seront équipés de capteurs solaires thermiques
- afin d'assurer environ 45 % des besoins en eau chaude sanitaire.
- de ventilation double flux avec récupération de chaleur ,d'équipements économes en électricité et en eau. L'isolation du bâti, l'utilisation de baies très performantes(vitrage à lame d'argon) contribueront à l'efficacité énergétique des bâtiments.
- réduction de la consommation énergétique du chauffage .
- de l'eau chaude sanitaire.
- de l'électricité des parties communes. - installation
- d'une micro-cogénération (moteur à gaz) par bâtiment .Celles-ci permettront de couvrir les besoins en électricité des logements du site de Bonne ,ainsi que la moitié de leurs besoins en termes de chauffage.
- construction d'une école élémentaire de 17 classes. Ce bâtiment a été pensé selon une approche bioclimatique et sera doté d'une structure en bois, d'une enveloppe performante et d'équipements économes.
- construction d'une centrale solaire de 100 kW/c environ 1 000 m² en toiture de l'espace commercial qui permettra de fournir une part significative des consommations électriques du site. Elle sera réalisée dans un esprit de reproductibilité et de pédagogie vis-à-vis du grand public.

3/Objectifs : Plusieurs objectifs sont attachés à cette réalisation. Ils concernent la réduction de la consommation énergétique du chauffage (50 kWh/m²/an), de l'eau chaude sanitaire (35 kWh/m²/an) et de l'électricité des parties communes (4,4 kWh/m²/an). Comme l'ensemble du projet de Bonne, ce projet tient compte de la qualité environnementale et architecturale.

4/Les objectifs étant :

- D'étendre le centre-ville vers la 3^{ème} ligne de tramway,
- D'enrichir qualitativement et quantitativement l'offre commerciale avec des enseignes de qualité et attractives.
- De répondre aux nouvelles attentes des habitants,
- De conforter la ville comme une destination touristique (Hôtel, Résidence Hôtelière)
- De créer une nouvelle destination par la présence de nombreux restaurants, de jardins et parcs aménagés par la SAGES, etc.

Conclusion:

La densité, la haute qualité environnementale, la durabilité des quartiers sont les soucis majeurs dans la nouvelle conception d'habitat dans le monde, en essayant à travers des matériaux locaux de minimiser au maximum les coûts et les dépenses, aussi lutter contre l'étalement urbain et l'urbanisation. L'exemple étudié nous confirme que l'habitat dans les pays développés ne se réside plus à la problématique d'une quantité comme c'est le cas des pays sous développés mais penser la ville avec une composition urbaine qui génère des bâtiments conforme aux principaux enjeux du développement durable est l'objectif majeur de cette tendance.

II.2. L'habitat en Algérie :

1/Introduction :

L'habitat en Algérie vit une crise multidimensionnelle, crise de conception, réalisation, financement, gestion, cette crise est le résultat d'une politique d'urbanisation incohérente, et aux objectifs mal cernés. C'est que le développement urbain en Algérie a fait, et fait encore, face à deux difficultés majeures. La première est l'explosion démographique résultante des flux migratoires des zones rurales aux zones urbaines, surtout pendant les décennies 60 et 70, ainsi que le taux de croissance démographique très élevé de 3.4%. La deuxième est l'inefficacité des institutions étatiques chargées de la définition, orientation et application de la politique d'urbanisation au lendemain de l'indépendance, le logement n'a pas été jugé prioritaire, on pensait le problème résolu pour de nombreuses années grâce aux biens vacants, seulement depuis 25 ans l'importante croissance industrielle, n'a pas été suivie d'un développement urbain comparable.



La pratique de l'habitat en Algérie :

Habitat traditionnel :

Dans le pays comme l'Algérie on trouve 03 catégories d'habitat traditionnel : La première catégorie, regroupe l'habitat des villes du nord du pays (Les Médinas), par exemple : *la Casbah*. La seconde catégorie, moins homogène comprends l'habitat des zones rurales ou semi urbaines du nord du pays, par exemple les *maisons Kabyle*. La troisième catégorie, très hétérogènes, concerne l'habitat du sud du pays, par exemple *M'Zab, oued El-Souf* et *Aurassien*.

-Alger-

Habitat colonial :

1/ Habitation à bon marché (HBM):

Logements sociaux destinés à la classe ouvrière, mis en place en France à partir de 1894, et remplacés en 1950 par les habitations à loyer modéré (HLM). À la fin du XIXe siècle, l'État n'a pas encore suivi l'exemple des entrepreneurs « paternalistes » qui offrent des logements confortables aux ouvriers attirés dans les villes par la révolution industrielle.

2/ Habitation à loyer modéré (HLM)

Logement social destiné à remédier à la dégradation du parc immobilier français causée par la Seconde Guerre mondiale, puis à améliorer les conditions de logement des populations défavorisées.

-Habitat post colonial :

Édifiés pour la plupart durant les années 1950 et 1960 pour répondre à la pénurie de logements alors que les besoins croissants en main d'œuvre imposaient de répondre rapidement à la demande.

La politique de l'habitat en Algérie:

1.La problématique:

Dans tous les pays l'habitat représente dans les conditions actuelles un critère de développement.

En Algérie et malgré les plans successivement mis en place par les gouvernements depuis vingt ans (l'Etat adopte des politiques de l'habitat: logement social aide au logement de diverses natures prise en charge minimale d'équipements techniques et sociaux), la crise du logement

persiste et dure.

L'étude des solutions apportés au problème du logement et plus généralement de l'habitat ne peut se réduire à l'examen des investissements ,des programmes de réalisation mais dois s'étendre à celui de l'accès au logement, en location ou en propriété. Donc : -quelles sont les causes et les conséquences de cette crise?

-Et quelle politique de l'habitat est adoptée par l'Etat pour traiter cette crise ? ou pour au moins délimiter ses effets sur la population et le pays?

2/Les causes de la crise de logement:

- L'accroissement démographique.
- L'industrialisation.
- L'investissement vers les autres secteurs.
- L'exode rural : émigration massive des ménages ruraux vers les villes.
- Le déséquilibre entre la demande et l'offre.
- Pénurie (manque) des matériaux de construction.
- La spéculation foncière.



-logement collectif-

- Faiblesse du parc immobilier existant.

3/Les conséquences de la crise:

- La dégradation des espaces urbains et de qualité du cadre bâti.
- L'absence d'espaces de vie (l'entassement dans les habitations).
- La création des ZHUN.
 - Une mauvaise répartition de la population entre les villes et les campagnes.
- L'apparition des bidonvilles.

4/Situation de l'habitat durant la période coloniale:

- La situation est s'aggravée pendant la guerre de libération en raison des représailles qui se sont abattues sur les populations rurales algériennes par l'armée française (près de 8000 villages rasés).

5/Le plan de Constantine 1956:

33 000 logements (22 000 logements en milieu urbain et 11000 logements en milieu rurale).

6/Situation de l'habitat après l'indépendance:

- Pas de sanitaire ou sanitaire public
- Mal loger (beaucoup de gens espace réduit)

En 1964 la charte nationale stipulait : les logements abandonnés par les européens ne suffisent plus, il faudrait prévoir 75000 nouveaux logements dans les villes en plus des 65000 à prévoir dans les campagnes.

Il est permis de considérer que la situation de l'habitat est de la construction, Depuis l'indépendance peut s'articuler autour des quatre périodes:

- Période de 1967 à 1969 recouvrant le pré-plan ou plan triennal.
- Période de 1970 à 1973 recouvrant le premier plan quadriennal.
- Période de 1974 à 1977 recouvrant le deuxième plan quadriennal.
- Période de 1979 à 1987 recouvrant le plan quinquennal

-Les plan avant 2000 :

1/La période de(1962-1967):

Une vaste opération de construction de quelque 34000 logements représentant une autorisation de programme de 280million de DA dont plus de 30 million de DA pour l'opération (auto-construction) reconstruction en 1963.

2/Plan triennal (1967-1969):

Il se proposait dans le domaine de l'habitat rural:

En lançant un nouveau programme estimé alors 100 million de DA à exécuter dans les trois années il convient d'ajouter à cette opération inscrites entre 1967 -1968 en faveur des anciens moudjahidine et portant sur un programme de 500 et1 500 logements Au totale ces actions ont concerné la livraison d environ :

20 000 logements ruraux dont 3 000 au titre du plan triennal.

27 000 logements urbains dont 10 770 au titre des 3 années.

1/1er plan quadriennal(1970-1973):

Le rythme de la construction passe de 100 000 logements par an à environ 550 000 en 1973. Au milieu des années 1970, le déficit est globalement résorbé.

2éme plan quadriennal(1974-1977):

L'Etat exprime sa grande préoccupation en terme d'urbanisme, en lançant une politique de production de logements par la création des zones d'habitation urbaines nouvelles ZHUN sur un programme national de près de 300 000 logements .Avec ce plan, la campagne est bien avancée dans le cadre de la révolution agraire 420village de la révolution agraire. « 20000 logements ruraux prévus à Constantine»

3éme plan quadriennal(1980-1984):

- La forme d'une véritable politique d'équipements : équipements sociaux : éducation, santé ... devaient bénéficier de plus d'investissement que l'habitat lui-même.

L'habitat planifié qui a consommé 51.89 milliards de DA de 1979 à 1980

4éme plan quadriennal(1985-1989):

- L'habitat promotionnel qui a bénéficié de 47 milliards de DA en 1980 au 30 Juin 1987
- Les prêts accordés aux coopératives immobilières dont le montant s'établit à 284.4 millions de DA pour la période de 1979 à 1986

Le plan quadriennal(2000-2004):

Dans son premier monda le président a concentré sur la concorde civil.

Le plan quadriennal(2005-2009):

Le programme du ministère de l'habitat et de l'urbanisme:(un million de logements) :

- 120 000 logements sociaux locatifs.
- 80 000 destinés à locations vente .dont 65 000 financés par la CNAP/Banque.
- 215 000 logements sociaux participatifs.
- 275 000 logements ruraux.

Le plan quadriennal (2010-2014):

Le ministre de l'Habitat a rappelé la consistance du programme quinquennal 2010- 2014 qui englobe 2 450 000 logements. Ce programme prévoit la réalisation de :

- 1 million de logement public locatif à caractère social dont 400 000 destinées à l'éradication de l'habitat précaire (recensement de 2007).
- 550 000 logements promotionnels aidés_(ex participatif)
- 900 000 pour le logement rural.

-Le logement promotionnel aidé L.P.A

1/ Définition du LPA :

Le logement promotionnel aidé (LPA), est une formule fraîchement élaborée (depuis 2011) par les pouvoirs publics en remplacement du logement en location vente et le logement social participatif LSP.

Le logement promotionnel aidé (LPA) est un logement neuf réalisé par un promoteur immobilier conformément à des spécifications techniques et des conditions financières définies. Il est destiné à des postulants éligibles à l'aide frontale de l'Etat conformément aux dispositions du décret exécutif n°10-235 du 05 octobre 2010, fixant les niveaux de l'aide frontale octroyée par l'Etat pour l'accession à la propriété d'un logement collectif ou d'un logement rural, les niveaux de revenu des postulants à ces logements ainsi que les modalités d'octroi de cette aide.

Les promoteurs immobiliers en charge des programmes de logements promotionnels aidés sont tenus d'agir dans le strict respect des dispositions du décret exécutif n°10-235 susvisé, de l'ensemble des textes et procédures pris pour son application ainsi que les prescriptions techniques et les conditions financières définies dans le cahier des charges type et les conditions financières générales applicables à ce type de logement.

II.3. Exemple d'habitat en Algérie:

Exemple nationale : GROUPE DE L'AERO-HABITAT, ALGERIE

Maîtres d'œuvres P. Bourlier, L. Miquel, J. Ferrer-Laloe.

-Maître d'ouvrage : une coopérative d'HLM, créé par une cinquantaine d'ouvriers et employés des ateliers

industriels de l'air d'où le nom de « Aéro-habitat », à la quelle se sont joint par suite des fonctionnaires et un petit nombre de représentants des professions libérales, parmi les quels Miquel lui-même.

A/ La situation du projet :

Il se situe sur les hauteurs d'Alger, au boulevard Telemly (actuel Boulevard Salah Louakour), juste au delà de la limite supérieur de l'agglomération.

1/Les concepts:

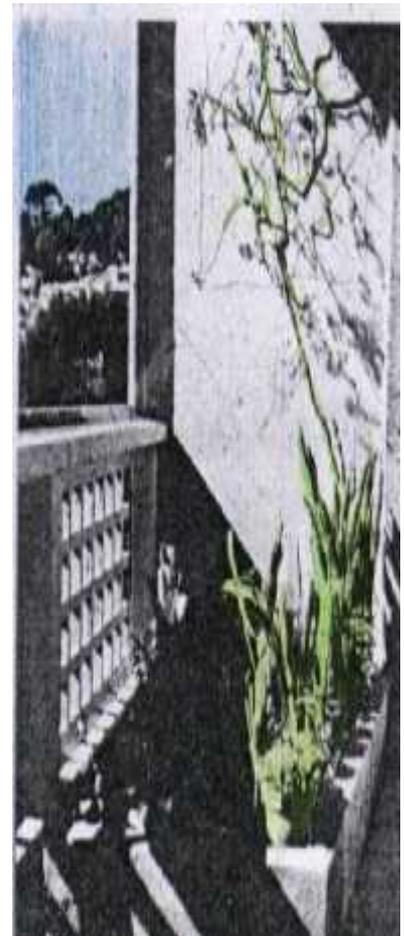
L'analyse que font Bourlier et Miquel de cette situation met en évidence trois caractéristiques: L'aspect verdoyant du site, le terrain même est couvert d'arbres magnifiques, principalement des oliviers et des cyprès. Les travaux de voirie qui sont alors à l'étude.

La proximité du centre ville garantit d'excellente communication avec l'agglomération entière. L'ensemble des immeubles de l'Aéro-habitat groupe 284 logements du studio aux cinq pièces, avec une majorité de trois et quatre pièces sur un terrain d'un hectare.

Description du projet:

Accessibilité:

- L'ensemble est accessible de côté Nord-est du bâtiment par une réception équipée d'un ascenseur urbain qui monte jusqu'au 10ème étage.
- Un grand garage se situe sous le bâtiment et répond à sa besoin on y accède du côté Nord (chemin sfindja).
- L'ensemble est composé de quatre immeubles, le plus grand a été implanté en proue, perpendiculairement à la pente, en tête de ce bâtiment, un ascenseur de grosse capacité, ouvert au public « sort de tramway » vertical, conduit au dixième étage où a été aménagé une galerie marchande, celle-ci rejoint le niveau du terrain en amont, où une circulation horizontale dessert les autres immeubles.
- Les deux plus grands bâtiments sont composés de logements en duplex, alors que ceux des deux autres sont sur un seul niveau quoique de normes HLM, ils jouissent tous d'une assez grande pièce de séjour, d'une loggia, et les cuisines sont équipées d'un grand évier à deux bacs et d'une table de travail en acier inoxydable.
- Les constructions n'occupant que 22,34% du terrain
- Une vue panoramique : Les deux grands immeubles, perpendiculaires à la pente oblitérent très peu les vues du quartier situé en amont. Donc, les quartiers caractérisés par leur terrain accidenté, ont l'avantage d'avoir des vues panoramiques sur la baie d'Alger.



-GROUPE DE L'AERO-HABITAT, ALGERIE-

Les façades se caractérisent par un système modulaire, l'effet de verticalité aperçue de loin marqué par les ascenseurs et les escaliers et marqué par la galerie marchande.

A travers cet exemple étudié, il est à retenir que l'ensemble des immeubles nécessite l'intégration des activités commerciales qui induit à la réalisation d'une galerie marchande, et ceci est important pour améliorer la qualité de vie quotidienne des habitants. La majorité est des F3 et F4 qui domine dans le projet ceci implique la structure de la famille Algérienne qui est en générale une famille moyenne composé des parents et enfants (famille conjugale) loin des grands parents, on va prendre en considération l'aspect quantitatif

Conclusion :

Les pays en voie de développement souffrent actuellement et depuis longtemps, des problèmes dans le domaine de l'habitat: quantité, qualité et l'identité culturelle .Le problème restera toujours posé tant que nous continuerons à utiliser les normes et les théories européennes qui n'aident pas les architectes et les urbanistes algériens à la préservation du niveau de vie et de l'environnement, ni à la promotion de l'habitat collectif et individuel en nous constatons que dans la plupart des cas, la qualité du logement construit, par le secteur public ou privé, est défailante en dehors de toute application des normes exigées.

De même, nous remarquons, qu'aucune considération n'est portée sur le patrimoine architectural de la ville ou de la région Naturellement, le but du secteur public est de produire le maximum de logements possible à moindre coût, et de répondre le plus rapidement possible à une liberté demande en matière d'habitat.

En ce qui concerne l'Algérie, que ce soit dans le secteur public ou privé, la production de logements connaît beaucoup d'erreurs :

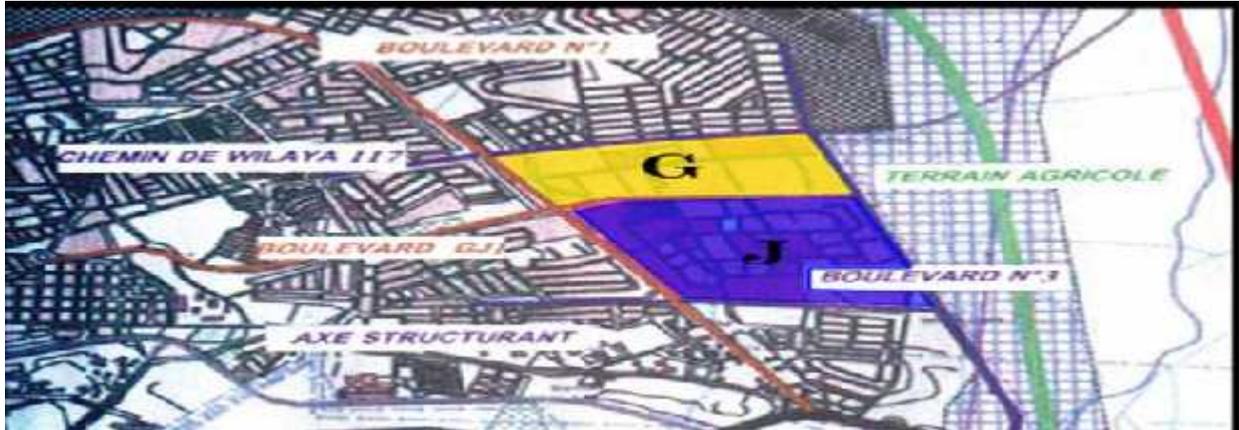
- . Dans la conception intérieure des espaces.
- . Négligences des espaces extérieurs.
- . Insouciance envers l'aspect architectonique et urbanistique.
- . Abandon du savoir faire de l'artisanat dans le domaine de la construction.
- . Inadéquation entre les normes et la taille de la famille algérienne.
- . Aucune flexibilité et aucune liberté dans les espaces intérieurs de la maison.
- . Inexistences d'espaces extérieurs privés.
- . Inexistences d'espaces communautaires; jeux d'enfants et manifestations religieuses.
- . Mauvaises finitions et malfaçons à l'intérieur et à l'extérieur du bâti.
- . Style, monotone, uniforme, sans aucune personnalité architecturale, tous ces modèles sont répartis sans aucune étude, ce qui laisse à penser à des bidonvilles. .

Pour ce qui est du secteur privé, l'habitat individuel (lotissement), présent une image critique : le non-respect de l'occupation du sol. Dans la plupart des cas, le terrain est occupé à 100% au lieu de 25% à 50% maximum. Ces lotissements ont l'aspect d'habitat illicite.

2/Analyse d'un exemple :

Etude de cas 1006 ET 1014 :

Pour notre étude on a choisis deux secteurs G et J (1006,1014) Ils représentent 80% du programme réalisé constitué de logements sociaux collectifs type HLM sous forme de grands ensembles Ils constituent 37% de la surface des ZHUN, et 51% de la population de celle-ci.



Programme initial:

- Secteur G et J Sétif-

1/Infrastructure:

Le tracé des plusieurs rues à l'intérieur des secteurs a été déterminé par les données du terrain et par les zones d'implantations, on a trois ordres:

Le premier ordre: la route n°3 qui délimite les secteurs G et J du coté Est. et la route n°1 qui les déterminent du coté Ouest, ainsi que la route GJ1 qui sépare les deux secteurs

-2ème ordre :

- * la route délimitant les secteurs G vert le Nord
- * La route délimitant le secteur vert le sud
- * La route qui traverse les deux secteurs

-3ème ordre: ce sont des rues résidentielles.

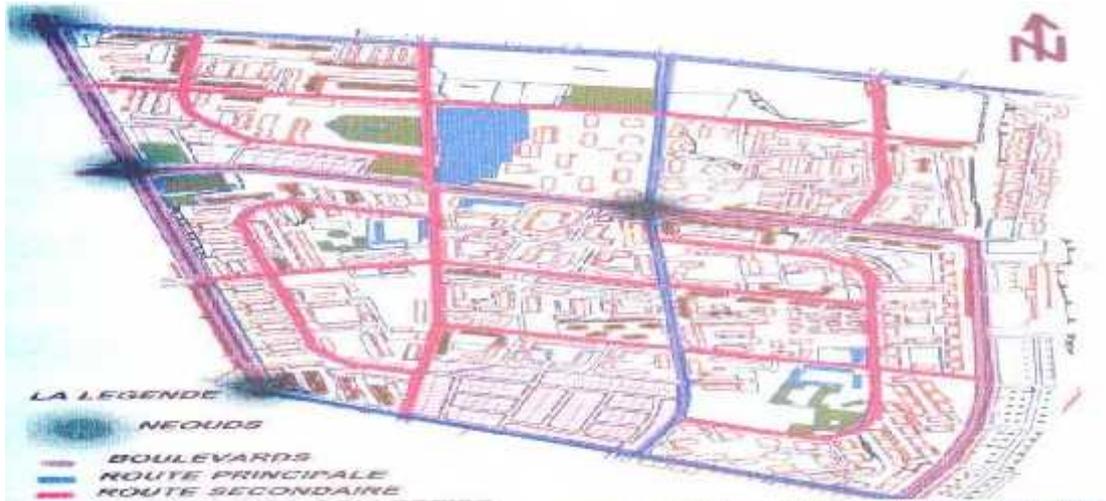
L'état actuel:

Infrastructure: Le nœud n°1: C'est le nœud le plus important dans la partie NORD EST de la ville. Le nœud n°2: C'est l'intersection du boulevard GJ1 et la voie G12. L'importance de ce nœud apparaît dans:

L'organisation de la circulation des véhicules des deux secteurs G et J en particulier la circulation du transport urbain.

-Infrastructure-





-Infrastructure-

-Les équipements :

Les équipements désignent l'ensemble des établissements hors logement, il s'agit des: commerces, services, équipements collectifs et espaces verts et de loisir.

Les commerces et services: Les commerces et services ne sont pas programmés.

Les gens transforment le R-D-C (en général) soit en locaux pour le commerce, soit en service.



photo prés par Nazim et Kaci-

2/Etablissements d'enseignements: on a:

École fondamentale élémentaire au boue du boulevard et une école fondamentale secondaire.

Le danger accompagne toujours les élèves.

3/ Les espaces verts et de loisirs:

On souligne l'absence de véritables espaces verts, d'air de jeux et de lieux de rencontres qui peuvent apporter un plus à la constitution des quartiers.

-Le logement:

L'habitat du secteur se caractérise par sa typologie d'habitat collectif dans sa grande majorité. L'implantation incohérente des bâtiments a pour résultat la création d'espaces résiduels de part leur position ainsi que leur surfaces, ils ne permettent pas des réaménagements ultérieurs adéquats.

Typologie des façades :

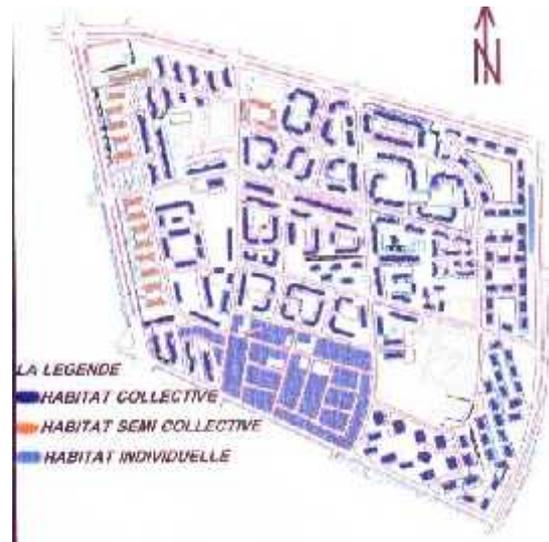
L'option pour une construction industrialisée a engendré des espaces où se dégage une impression de monotonie due à la répétitivité des bâtiments et à l'utilisation d'un nombre limité de typologie rigide. Les éléments de personnalisation des bâtiments sont inexistant.



-photo prise par Nazim et Kaci-
ainsi l'ambiance d'anonymat règne.

4/ Les transformations du cadre bâti:

Il y a une dynamique au niveau du cadre bâti qui renseigne sur les besoins et le désir exprimé par les habitants. Il y a des rajouts divers, de la micro-rénovation par exemple surtout au niveau du RDC (les gens construisent leur propre entrée).



-photo près par Nazim et Kaci-

Conclusion:

A travers ces exemples étudiés, il est à retenir que l'ensemble des immeubles nécessite l'intégration des activités commerciales qui induit à la réalisation d'une galerie marchande, et ceci est important pour améliorer la qualité de vie quotidienne des habitants.

La majorité de (03) et (04) pièces c'est-à-dire des F 3 et F4 qui domine dans le projet ceci implique la structure de la famille Algérienne qui est en générale une famille moyenne composer des parents et enfants (famille conjugale) loin des grands parents, on va prendre en considération l'aspect quantitatif.

Chapitre III : Approche contextuelle

I. Connaissance de la ville :

- **Données général:**

Situation nationale:

La ville de Blida, chef lieu de wilaya de Blida, est située près de 50 km au sud-ouest d'Alger, dans la plaine de la Mitidja à 35 km de la mer à une altitude de 270m.

Cette situation place la ville en contact avec trois milieux naturel qui sont : la plaine / le piedmont / la montagne.



Situation régionale:

Blida entretient des rapports importants avec la cote et notamment (Tipasa et Alger), ainsi qu'avec l'arrière pays (Médéa et Aïn defla).

-Une proximité par rapport aux agglomérations importantes: Alger, Tipaza, Médéa.

-Un réseau routier important:

"RN01, RN29, Autoroute Est Ouest, chemin de fer".

-Une plaine agricole importante: La plaine de la Mitidja.

- ➔ Relations administratives (l'académie, la 1er région ,...).
- ➔ Relations éducatives (l'université, les centre de formation ...).
- ➔ Relations commerciales (les marches, les chowooms...).
- ➔ Relations sportives et de loisirs (la réserve de Cheria, le stade, le parc de loisir...).
- ➔ Relations agricoles (la métidja, les terres agraires...).

Situation intercommunale:

La commune d'ouled yaich est intégrée dans le grand PDAU de la ville. Elle est limitée par:

-Beni mared au Nord.

-Blida à l'Ouest.

-Soumaa à l'Est.

-La chaîne montagneuse de chréa au sud.

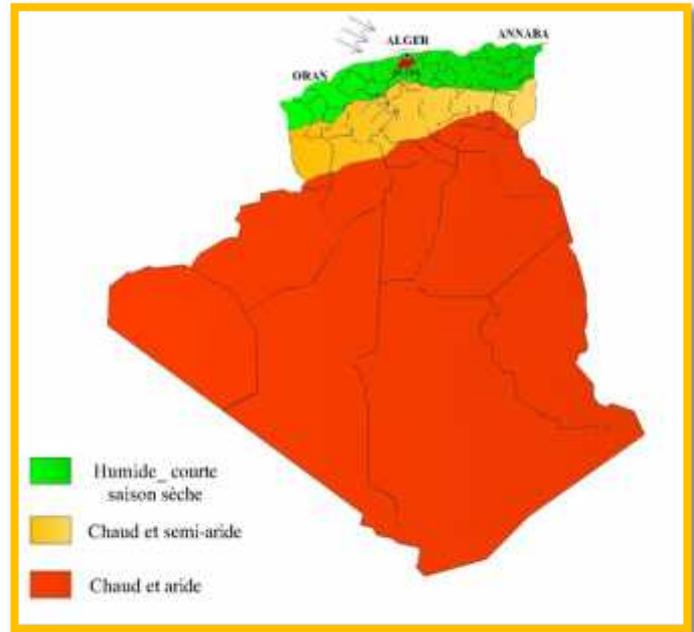
-Blida est une ville à vocation agricole, commerciale et industrielle, elle se situe entre des pôles économiques, industriels, touristiques et agraires qui entretiennent des relations d'échanges et de complémentarité importantes entre eux.

Chapitre III : Approche contextuelle

- **Climat :**

Le climat de Blida se caractérise essentiellement par deux saisons:

- une saison chaude et sèche allant du mois de Mai jusqu'au mois de Septembre avec une moyenne de température de 35°C
- une saison pluvieuse et froide avec un nombre de jours pluvieux de 50 à 70 jours s'étalant de la fin du mois de Septembre jusqu'au mois de Mars avec une moyenne pluviométrique de 500 à 700 mm et une moyenne de température de 12°C.



-Climat de Blida-

- **Sismicité :**

La wilaya de BLIDA est classée entre la zone III et la zone IIb suivant RPA 99/version 2003. selon la nouvelle classification sismique, la plus grande partie de la commune de Blida se trouve dans la zone BII. Donc il s'avère indispensable de respecter la réglementation en vigueur concernant les normes de constructions parasismiques pour la commune de Blida



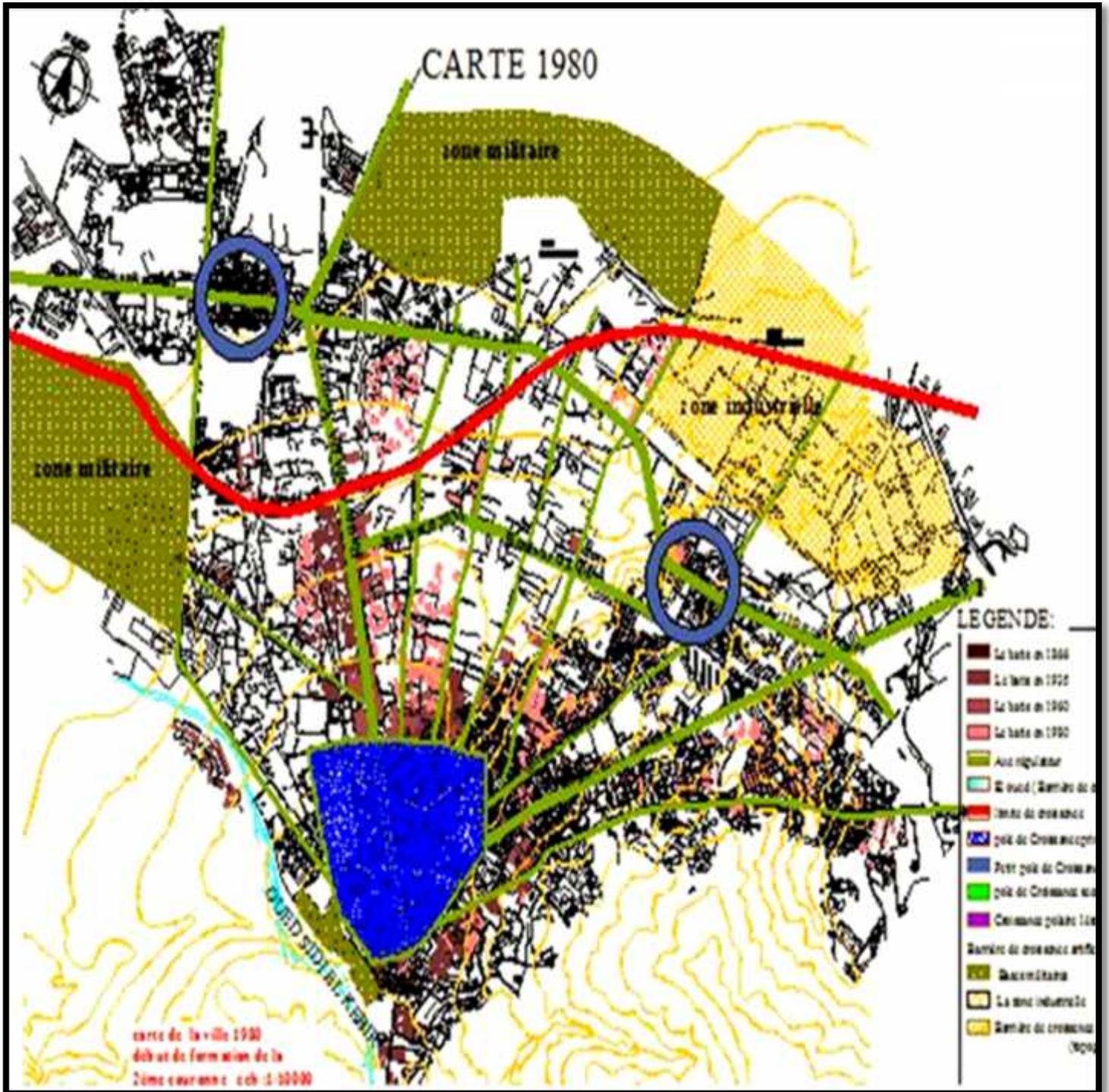
-Sismicité de Blida-

- **Les vents:**

La ville de Blida est aussi exposée aux vents et courants d'airs surtout au printemps avec des vents du Nord Nord-ouest et en été avec des vents Ouest Sud-ouest, communément appelé le sirocco.

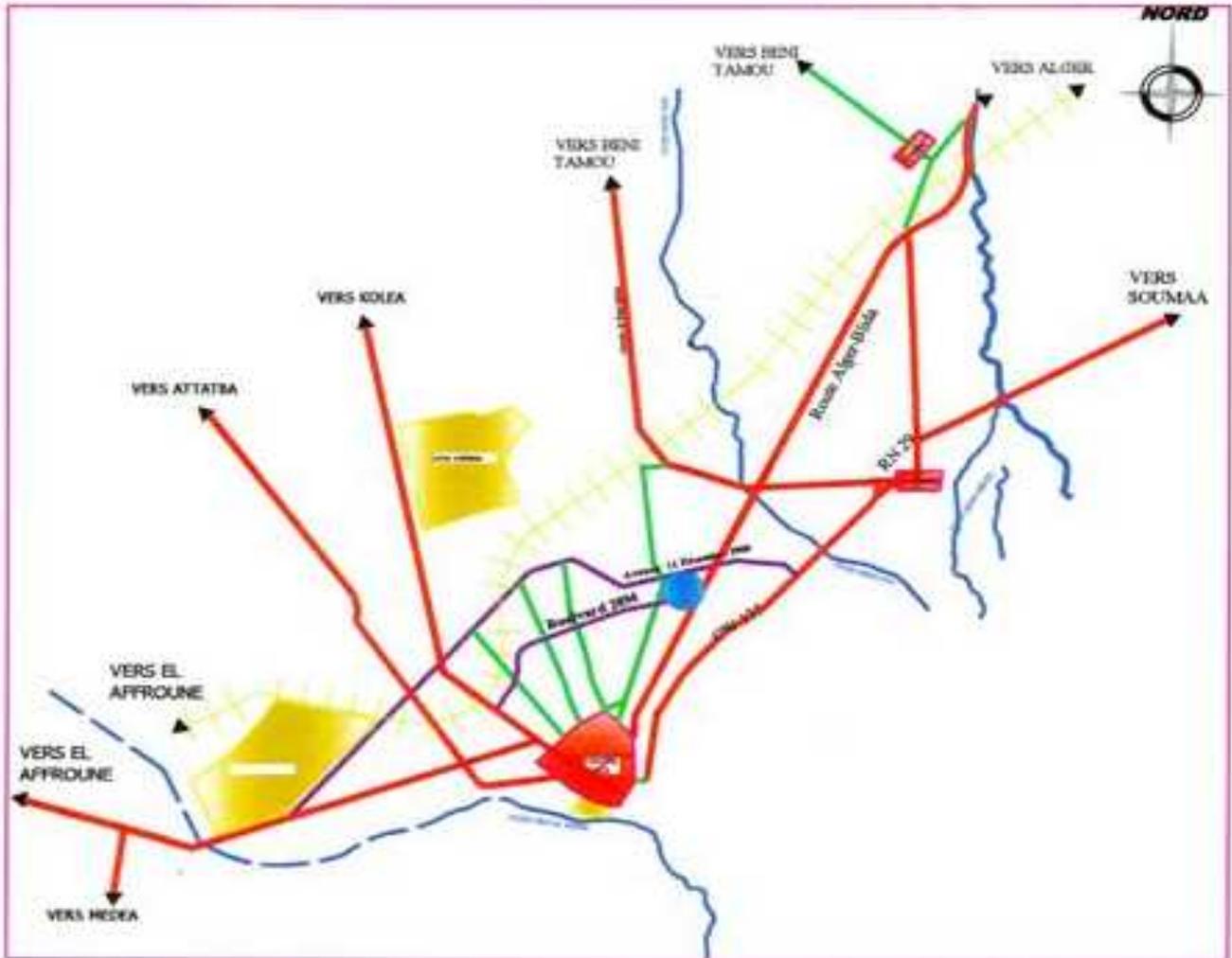
III.2. Schéma de structure :

III.2.1. Axes structurants



-Carte 1980 de Blida -

III.2.2. Le zoning :



légende:



-Le zoning-

La ville de Blida durant cette période de développement a subi des transformations qui sont la conséquence des points suivants :

1) Croissance continue :

-le développement de la ville a connu une très forte densification des poches vides.

2) Les éléments régulateurs :

A/ Barrière de croissance : Le chemin de fer, les zones militaires (coté Ouest et le Nord) et la zone industrielle sont des barrières artificielles.

B/Ligne de croissance :

Les parcours territoriaux et parcours de développement (seguias), renforcent la structuration de la croissance jusqu'au chemin de fer. Le boulevard Mohamed Boudiaf restructure la ville entre la gare et le quartier Ben Boulaid, qui créa une première couronne (croissance polaire).

C/Pôle de croissance : Zabana, Ben Boulaid, Ouled yaich sont des pôles de croissance, ils ont permis de continuer la croissance avec le centre ville.

Conclusion :

De part sa position de carrefour géographique, Blida est desservie par un réseau de communication très important par lequel elle est liée à Alger la capitale et à l'ensemble des villes de la Mitidja et des wilayas limitrophes.

-Elle est en situation de contact entre une région riche : la plaine de la Mitidja à vocation agricole à haut rendement, l'atlas Blidien, et une région des hauts plateaux. Elle est donc en contact avec trois milieux naturels : la plaine, le piémont et la montagne.

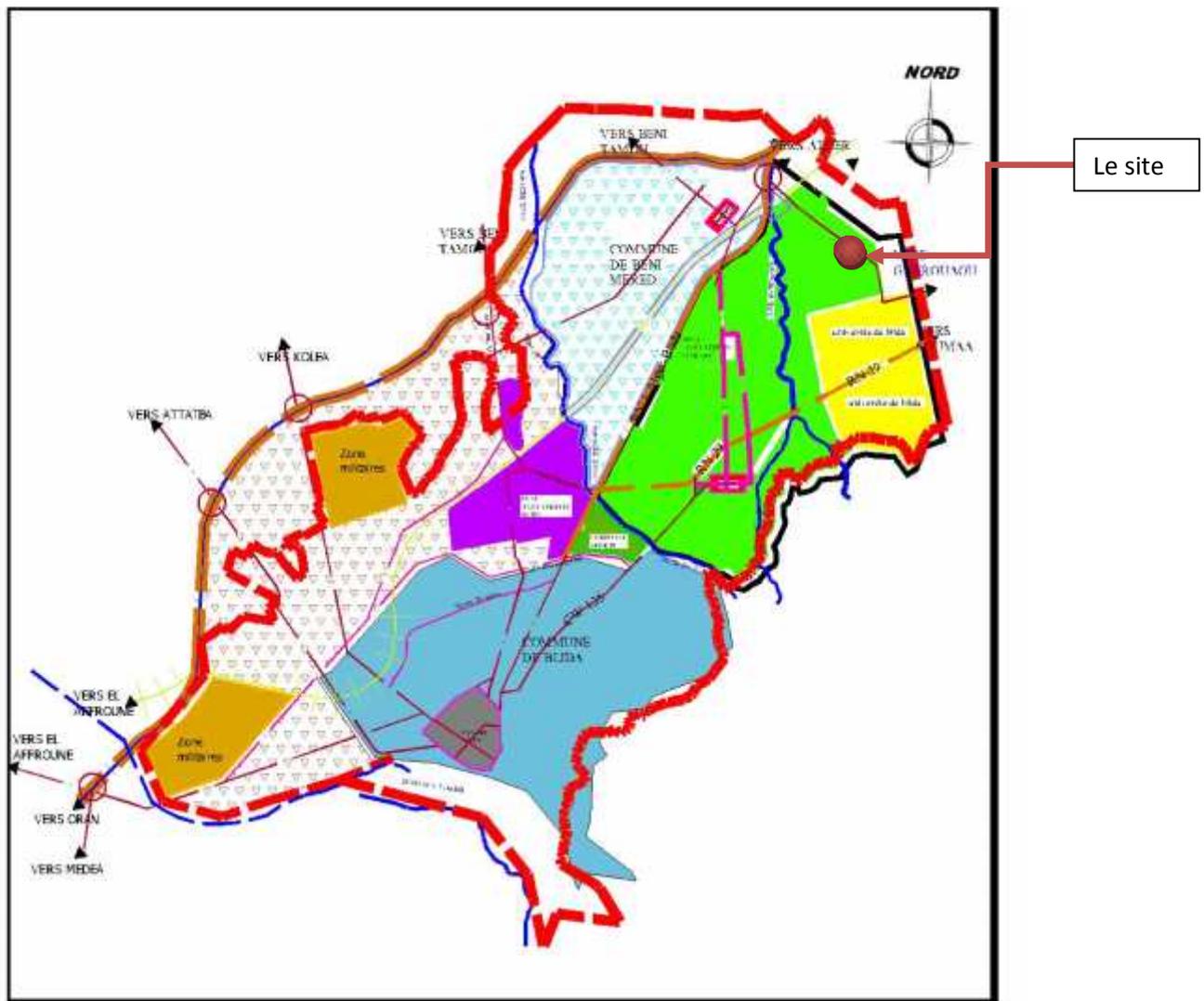
Chapitre IV : Approche conceptuelle

IV.1. Structure urbaine :

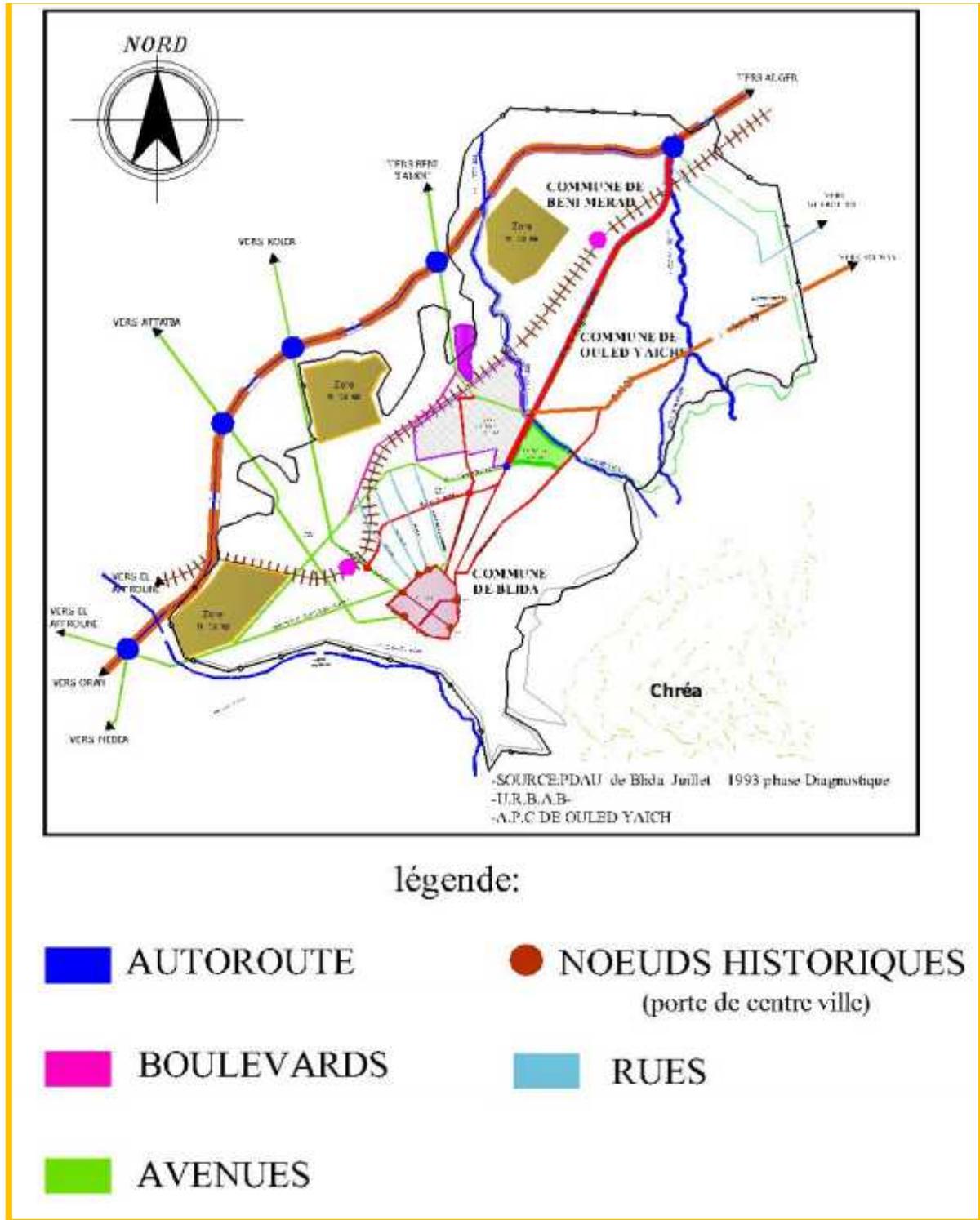
IV.1.1. Vocation de la ville :

La ville d'Ouled yaich est une ville riche qui possède de nombreuses activités qui lui donnent une importance à l'échelle de la région notamment industrielle constitué par la zone industrielle, le complexe sportif et l'équipement universitaire "SAAD DAHLEB" qui représente un facteur majeur de déplacement vers cette ville.

❖ Schéma de structure de la ville de Blida :

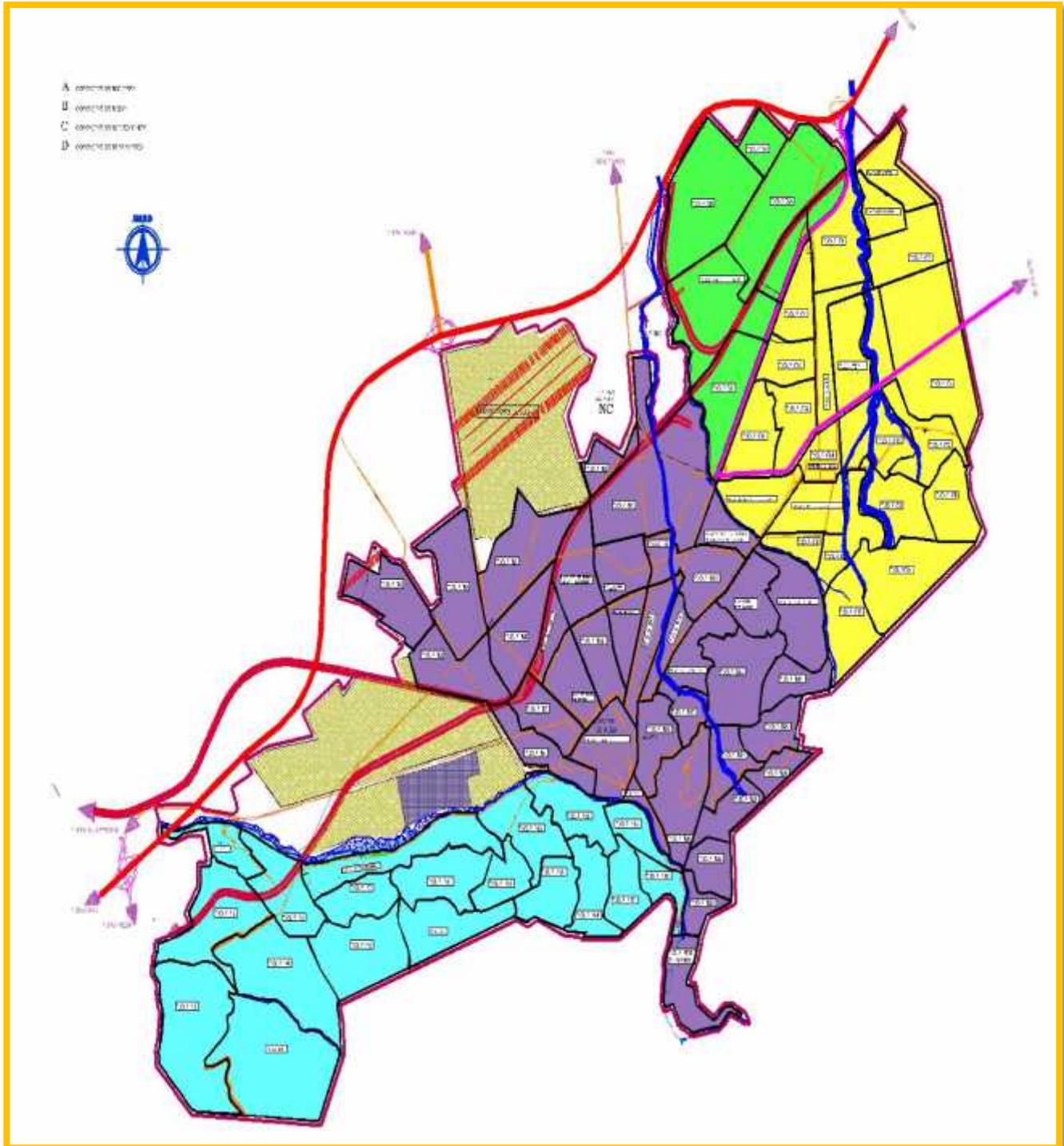


❖ Schéma de structure de la ville :



-Schéma de structure de la ville -

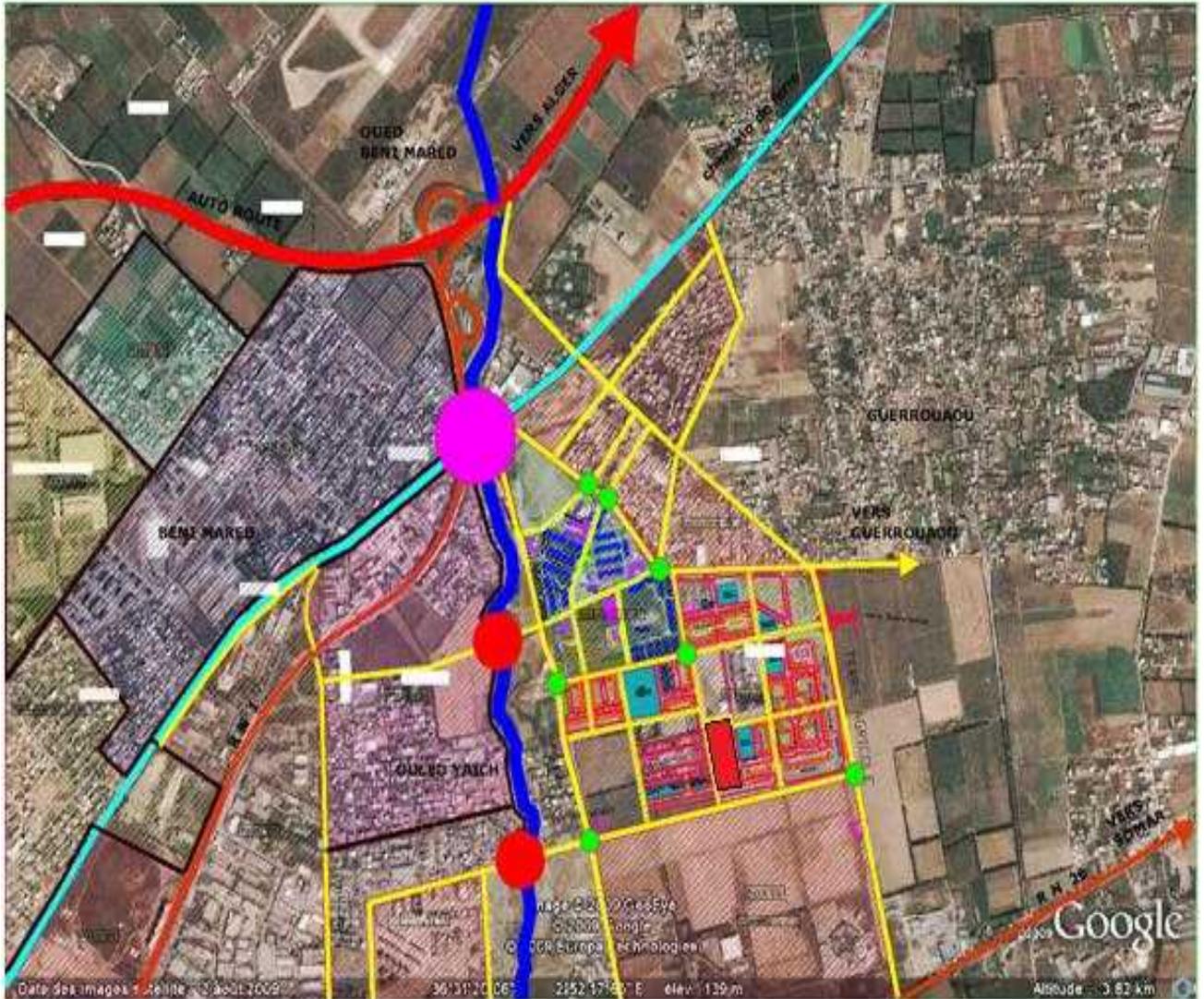
IV.1.1. Identification des différents POS :



SOURCE PDAU DU GRAND BLIDA

10/2008-U.R.BAB

❖ Articulation du POS d'intervention avec les POS environnants:



-Articulation du POS d'intervention avec les POS environnants-

-  ARTUCILATION AVEC LA RN 1
-  ARTUCILATION DES VOIES (PONT)
-  ARTUCILATION DES VOIES

Notre POS d'intervention est articulé avec les autres POS voisins par une structure qui assure la liaison entre eux, à travers la continuité des voies.

❖ Schéma de structure du POS d'intervention:

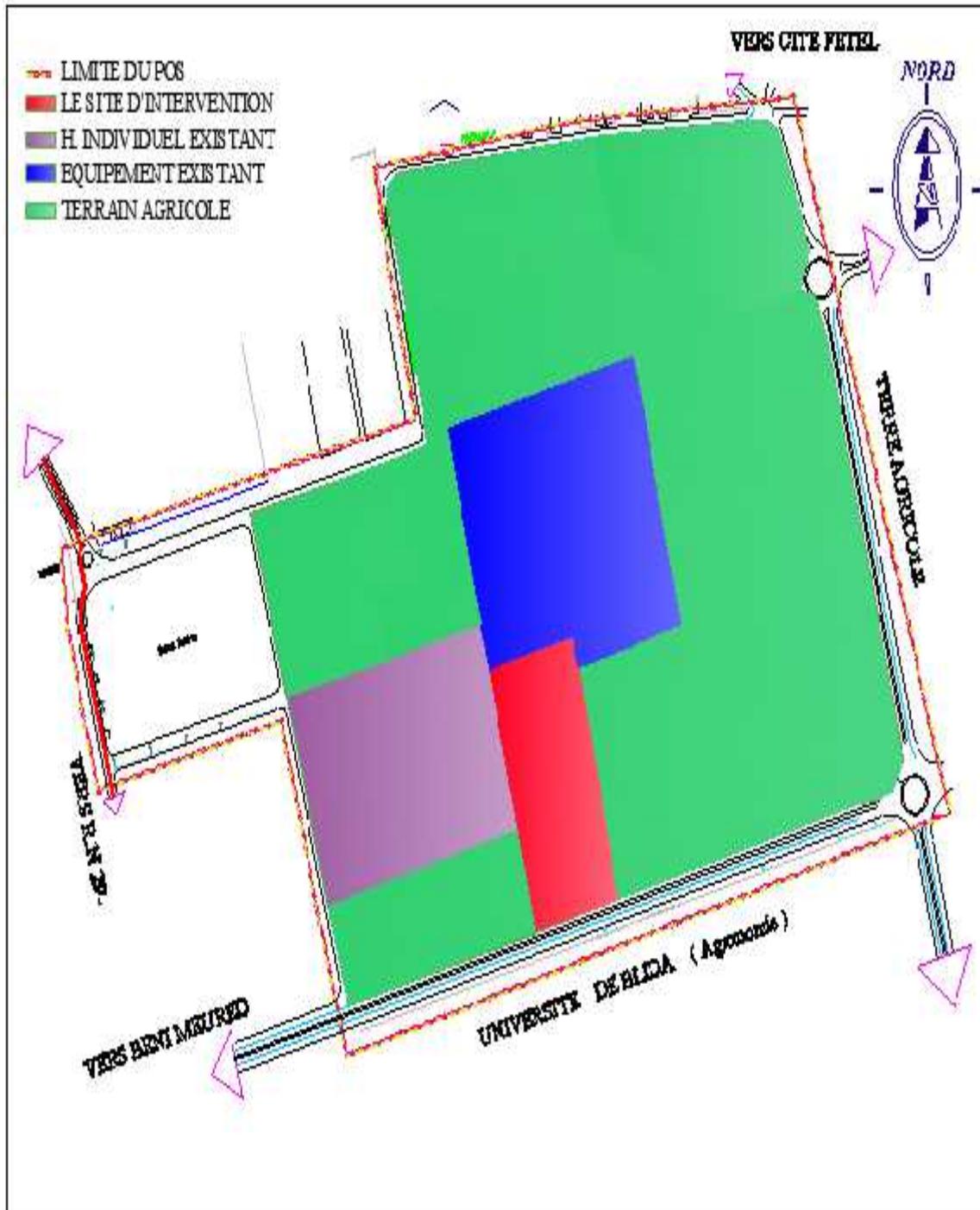


-Schéma de structure du POS d'intervention-

Le pos Kaf Elhmam appartient à la structure urbaine de la ville d'Ouled Yaich. Il est délimité par l'élément naturel ``Oued Beni Mered``.

L'axe principal Ouest relie les deux routes nationales (laRN1 et la RN29), il se relie à l'axe principal Est par deux axes principaux qui traversent le périmètre du POS, ses deux axes sont reliées par deux autres axes secondaires.

❖ Schéma d'aménagement du POS d'intervention:



- Schéma d'aménagement du POS d'intervention-

IV.2. ANALYSE DU TERRAIN :

- Présentation du site :

Notre site d'intervention se situe au Nord de la ville Ouled yaich , au POS kaf el hmam à proximité de deux axes importants :

- RN 01
- chemin de fer

Les limites du site :

Notre site est limité par :

Au nord: -Usine.

Au sud: -Institut d'agronomie.

A l'est: -terrain vague.

A l'ouest: -habitat individuel.

-terrain agricole.



-Le site d'intervention-



❖ Morphologie et dimension du terrain :

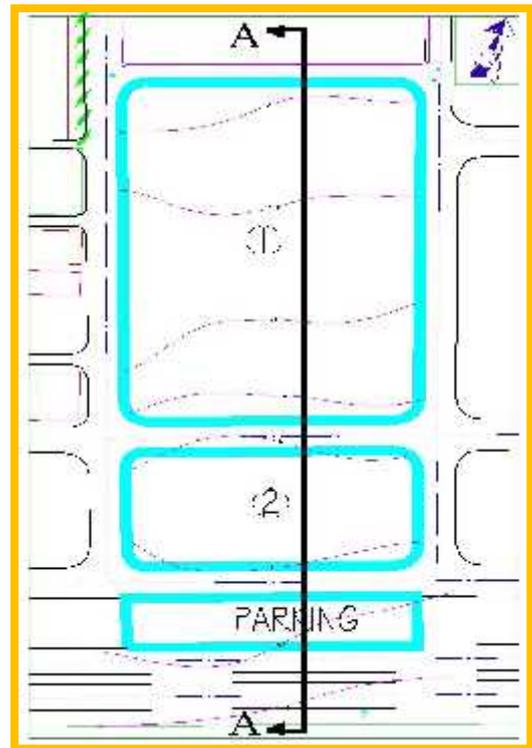
Notre terrain a une topographie plane avec une pente négligeable de 2.9%.

Le terrain se présente sous forme de deux îlots.

La surface de l'îlot 1 est de : 1.30 Ha.

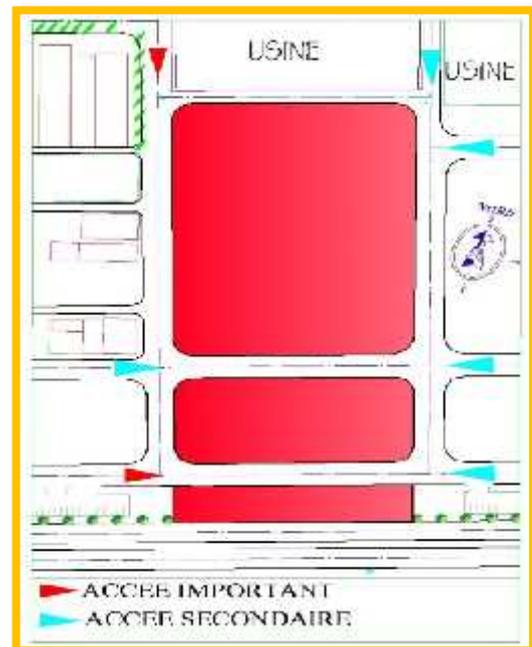
La surface de l'îlot 2 est de: 4339 m².

La surface totale du terrain est de 1.73 Ha.



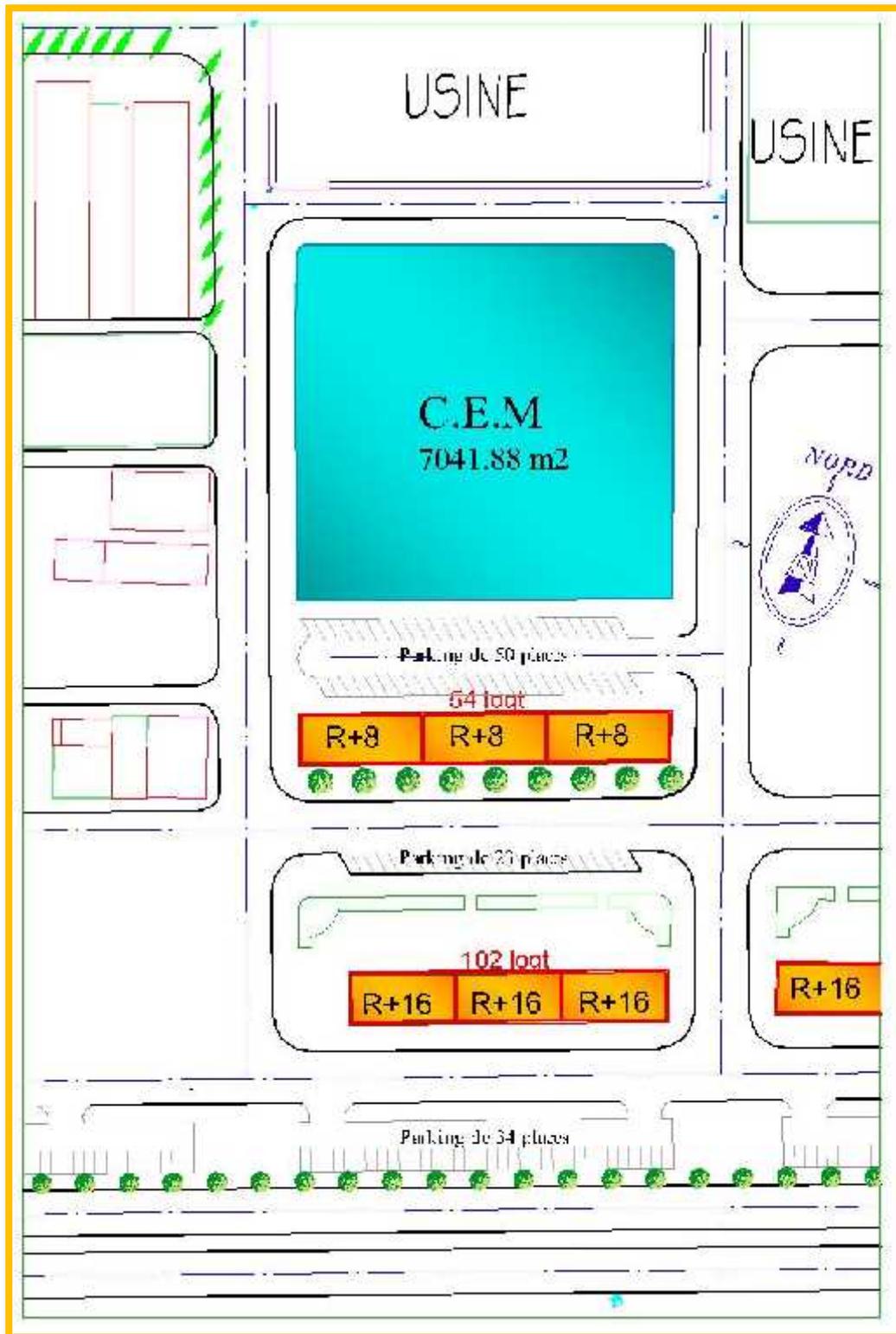
❖ Accessibilité:

On a plusieurs possibilités d'accéder au terrain car il est entouré de voies mécaniques par ses différents cotés



107m 106m 105m 104m 103m 102m 101m 100m

COUPE -AA-



Proposition P.O.S d'origine

Conclusion générale :

L'habitat est à la fois le support idéal pour la vie familiale avais également le support de la qualité urbaine ; Tout au long de cette année nous avons essayé d'apprendre comment insérer un projet d'habitat dans un milieu urbain tout en respectant l'environnement où il s'intègre, l'intimité et le mode de vie des habitants, et en reflétant leurs aspects socioculturels.

En effet notre travail est orienté particulièrement sur la nécessité de produire un projet d'habitat qui prend en considération les deux dimensions qualitative et quantitative et mettre en avant les valeurs des familles algériennes, tout en respectant leurs coutumes, leurs intimités, leurs besoins, leurs exigences et même leurs souhaits.

Nous retiendrons donc de cette étude la forte complexité de la conception de l'habitat par rapport à son milieu urbain.

Pour aller vers une amélioration des conditions de l'habitat il faudra nécessairement prendre en compte les 2 dimensions suivantes :

1-la nécessité d'une meilleure qualification des structures urbaines produites à travers les programmes de logement.

2-la nécessité d'innover en tenue des typologies.

Bibliographie:

- 1-Histoire de la ville ,Léonardo benevolo, Editions parenthèses , Marseille , 1994.
- 2-Habiter: vers une architecture figurative ,Christian norberg-Schulz, Electa Moniteur (10 novembre 1985)
- 3-Définition et évolution des normes du logement 1966
- 4 -« L'image de la cité ». K- Lynch,Dunod,1969.
- 5-3.720.834 HA -Blida. réalise par :BOUMERZOUG Habiba.LAHLOUH Amira.
- 6- Mémoire de fin d'étude Université farhat abbas setif Projet D'Aménagement de l'entrée sud de la ville de Sétif, réalise par :Omri Kenza.